



# Saint-Servant sur Oust

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2025







Bonjour à toutes et à tous,

Le moment est arrivé de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les futurs projets engagés.

L'année 2024 a vu l'aboutissement des travaux engagés, en quatre

phases, sur la chapelle de Saint Gobrien. C'est en 2015, que le conseil municipal a lancé l'étude diagnostique pour l'achèvement de la restauration de la chapelle et de son mobilier. Nous avons pris du retard lié aux années Covid d'une part et d'autre part à la défaillance d'une entreprise après la phase deux. Aujourd'hui nous apprécions d'autant plus cette finalisation. Cette restauration est réussie, les travaux entrepris sont de très bonne qualité, ils ont porté sur une partie de l'édifice : la charpente, le clocher, et les façades qui ont été consolidées et restaurées. À l'intérieur, les statues et les vitraux ont fait l'objet d'une attention toute particulière afin de rendre leur éclat d'origine.

Le 5 décembre, la réception des travaux a été actée. Cette restauration a engendré un investissement significatif et je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet : les artisans, les donateurs, ainsi que tous les acteurs qui ont soutenus cette initiative pour faire revivre ce joyau de la commune. Une inauguration aura lieu au printemps,

Après deux années de réflexion et d'étude, le projet de construction d'une Maison d'Assistants Maternelles va voir le jour. En effet, la première pierre sera posée fin janvier 2025. Ce projet conçu pour offrir un cadre chaleureux et sécurisé aux enfants répond à l'attente des jeunes parents, car nous n'avons plus d'assistante maternelle sur la commune. Cette MAM est un lieu pouvant accueillir 12 enfants jusqu'à l'âge de trois ans. Elle sera encadrée par trois professionnelles agréées qui ont décidé de travailler ensemble dans ce futur lieu. C'est un beau projet ; l'Etat, la CAF et le département nous suivent dans cet investissement utile au territoire. L'ouverture est envisagée pour début 2026.

Ploërmel Communauté engagera les travaux d'assainissements collectifs à Saint Gobrien, et en

parallèle, la commune prévoit de remplacer le réseau d'eaux pluviales. Tout ceci justifie la mise en œuvre d'un traitement rigoureux des eaux résiduaires avant leur rejet. Nous avons signé une convention avec l'intercommunalité pour optimiser le coût de cette opération. À savoir que le Département nous apportera son soutien financier à hauteur de 30%.

À ce jour, la phase de préparation, conduite par le cabinet Artélia se termine et la consultation des entreprises se fera en tout début d'année 2025, pour un démarrage des travaux à partir du mois de septembre. C'est un chantier important mais incontournable dans cette zone en partie inondable. Les riverains seront informés de l'évolution de ce dossier, car des réunions publiques seront organisées.

Le déploiement de la fibre optique sur la commune, organisé actuellement par Mégalis Bretagne, se poursuit. La réception et la commercialisation s'enchaîneront cet été.

Cette année, du 16 janvier au 15 février, aura lieu le recensement de la population sur notre commune : merci de répondre à cette enquête nécessaire, entre autres, pour obtenir des dotations de l'Etat.

Nous traversons une époque complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. Les importantes coupes budgétaires prévues au niveau des départements et des communes, liées au projet de la loi finances 2025, inquiètent les collectivités locales, Nous devons nous adapter à cette situation et être très rigoureux sur l'élaboration du budget à venir.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale et les agents pour leur investissement dans la vie de Saint Servant. Puis un grand merci aux associations pour leur engagement et leur contribution à la vie locale. Il fait bon vivre à Saint Servant, poursuivons dans cet esprit de solidarité

Je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, une très bonne et heureuse année 2025. Au plaisir de se retrouver très prochainement à l'occasion des diverses animations et événements de notre commune.

**Le Maire**  
Hervé Brulé

## SOMMAIRE

- ▶ **Mot du Maire** ..... P 1
- ▶ **Vie de la commune** ..... P 2
- ▶ **Vie scolaire** ..... P 28
- ▶ **Vie sociale et culturelle** ..... P 34
- ▶ **Vie sportive** ..... P 42
- ▶ **Festivités 2025** ..... P 52

Le conseil municipal  
aura le plaisir de vous accueillir

**LE SAMEDI 11 JANVIER À 11H,  
À LA SALLE COMMUNALE,**

pour assister à la cérémonie des vœux  
et partager le verre de l'amitié.

## CONTACT

▶ **Mail** : mairie@saintservant56.fr  
▶ **Tél** : 02.97.22.24.25

## HORAIRES D'OUVERTURE

▶ **Du lundi au vendredi** :  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h  
(fermeture au public le jeudi de 13h30 à 16h)  
▶ **Le mercredi semaines paires** :  
de 8h30 à 12h30

## RÉDACTION

H. Brulé, M. Le Dévéhat, A. Brunel, F. Zubinski,  
L. Champel, C. Péru



Certification  
ICP

**Création et Impression** : Imprimerie ICP  
Parc d'Activités La Lande du Moulin - 56800 PLOERMEL  
02 97 72 39 42 - Site : www.image-in-icp56.com





## ÉTAT – CIVIL

### NAISSANCES



- ▶ **Rose MURCIA**.....née le 21 janvier à Ploërmel
- ▶ **Ilyana LE GUILLOU** ..... née le 09 avril à Ploërmel
- ▶ **Simon BRAULT**..... né le 09 avril à Vannes
- ▶ **Lilian PIRIO** ..... né le 14 mai à Ploërmel
- ▶ **Matélyo PHILIPPE OLIVO** ..... né le 22 juillet à Ploërmel
- ▶ **Kézio JEDRUSIAK**.....né le 12 août à Ploërmel
- ▶ **Moli TRÉGOUËT**.....née le 7 octobre à Ploërmel

### MARIAGES



- ▶ **Dominique STABLO et Geneviève FELICIANNE**  
10 mai
- ▶ **Pierre NATUREL et Christelle D'ABOVILLE**  
29 juin
- ▶ **Fabrice COMONT et Corinne MOUTON**  
29 juin
- ▶ **Anthony ROBERT et Elodie GEFFROY**  
27 juillet
- ▶ **Félix OLART et de Edidi-Irina NWENTCHUWA-MBONGO**  
31 août
- ▶ **Kévin LE NY et Céline LANCHEC**  
21 septembre

### DÉCÈS

- ▶ **Fernand GUIMARD**.....  
rue des Granitiers ..... 3 janvier
- ▶ **Maurice MARCEUL**.....  
La Ville Minio ..... 9 janvier
- ▶ **Nicolas GEFFROY**.....  
L'Hôpital Robin ..... 13 janvier
- ▶ **Bernard ROZELIER**.....  
La Ville au Chevalier ..... 17 janvier
- ▶ **Anna BRUNEL épouse BRULÉ**.....  
La Touche Piro ..... 26 janvier
- ▶ **Anna BRULÉ épouse JARNO**.....  
La Lande..... 27 janvier
- ▶ **Bernard MALHERBE**.....  
L'Hôpital Robin ..... 8 février
- ▶ **Bernard LAGREZE**.....  
Launay .....22 février
- ▶ **Nicole VAULEON**.....  
rue des Granitiers .....24 avril
- ▶ **Micheline LE BLANC**.....  
rue Saint Servais..... 18 mai
- ▶ **Jean BOULVAIS**.....  
Le Temple..... 31 mai
- ▶ **Marie-Thérèse CARO épouse LABOURIER**.....  
La Ville Leo..... 15 juin
- ▶ **Philippe JAN**.....  
Les Noës..... 20 juin
- ▶ **Henriette GIRARD épouse RULLIERE**.....  
L'Hôpital Robin ..... 30 juillet
- ▶ **Thierry COUESPEL**.....  
La Lande..... 17 août
- ▶ **Marie PICHOT épouse MARCEUL**.....  
La Ville Minio ..... 18 septembre
- ▶ **Joséphine BESNARD épouse BOUTON**.....  
rue des Granitiers ..... 28 octobre
- ▶ **Suzanne LE BLANC épouse LE VANNIER**.....  
Brangournais .....04 novembre
- ▶ **Thérèse DIGUET épouse LE BLANC**.....  
Le Val au Curé..... 14 novembre
- ▶ **Marcel THERAUD**.....  
La Touche Piro .....02 décembre

## SEANCE DU 29 FÉVRIER 2024

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du conseil municipal précédent,
- ▶ Police pluri-communale, intervention de Jacques Noël de Josselin,
- ▶ Chapelle Saint Gobrien - affermissement de la tranche optionnelle 3 - restauration de la sacristie,
- ▶ Avis consultatif sur un projet immobilier- construction de logements collectifs- proposé par un promoteur,
- ▶ Adhésion au CAUE et accord pour une pré-étude - renouvellement urbain,
- ▶ Bibliothèque - référent bibliothèque et réorganisation,
- ▶ Salle polyvalente - remplacement matériels et révision convention,
- ▶ Eiffage : demande délai remise en état parcelle zone du Temple,
- ▶ Renouvellement convention pour l'entretien des poteaux incendie,
- ▶ Morbihan Energies : convention financière pour éclairage public - rue des chênes,
- ▶ Questions diverses

### 1 - PRÉSENTATION D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE : INTERVENTION ÉLUS DE JOSSELIN ET GUILLAC

Intervention de Monsieur Jacques NOËL, adjoint à la mairie de Josselin et de Monsieur Stéphane ROUAULT, maire de Guillac, à propos d'une police 'pluri-communale'. Actuellement, une convention est signée depuis 1 an environ entre Josselin, Guillac et La Grée St Laurent, afin d'assurer la police en matière de tranquillité publique, faire les arrêtés voirie, prévention et police de l'environnement... Josselin dispose d'un service police municipale composée de 2 policiers municipaux et d'un ASVP. Avec cette convention le recrutement d'un contractuel via un contrat aidé a été fait par Guillac, pour une assistance administrative. St Malo des trois Fontaines veut se rallier à cette convention et pour le recrutement d'un policier municipal par cette commune, il faudrait d'autres communes à adhérer. Héliéan et La Croix Héliéan seraient intéressées pour entrer dans ce 'groupe-ment'. Cette convention signée entre communes est révo- cable à chaque mandat.

Pour la partie fonctionnement, il faut compter environ 7 000 euros pour le personnel, 1 350 euros pour les frais de fonctionnement (téléphone ...), environ 9 000 euros annuel.

Au départ des intervenants, le conseil municipal donne un avis sur cette éventuelle adhésion à cette convention de police « pluri-communale ». 3 votes contre et 8 votes pour.

### 2 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le conseil municipal valide le procès-verbal du conseil municipal précédent.

### 3 - CHAPELLE SAINT GOBRIEN TRANCHE OPTIONNELLE 3

Monsieur le Maire informe de la continuité des travaux de restauration à la Chapelle St Gobrien, avec la tranche travaux de restauration de la sacristie.

La vitrine sera finalement installée dans la maison du chapelain. Après réalisation des études et des plans, la consultation des entreprises sera lancée. Les subventions sont obtenues pour cette tranche 3, sur une base estimative de 170 000 euros HT. Accords de subvention : Etat (65%) soit 110500 €, Département (20%) soit 34000 € et Région 12084,73 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'affermissement de cette tranche optionnelle.

### 4 - AVIS CONSULTATIF SUR UN PROJET IMMOBILIER- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COLLECTIFS PROPOSÉ PAR UN PROMOTEUR

Le groupe CARRERE projette de réaliser un ensemble de logements collectifs et de petits logements individuels sur l'unité foncière proche de l'école (parcelles AB 319 AB 324 ZS 350 ZS 353) et souhaiterait un avis préalable à son dépôt de dossier d'urbanisme. Leurs études sont en cours. Considérant la proximité de cet ensemble privé avec l'école et les logements prévus, Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Après échanges, les élus se positionnent par 4 abstentions et 7 votes contre ce projet.





## 5 - ADHÉSION AU CAUE ET ACCORD POUR UNE PRÉ-ÉTUDE RENOUVELLEMENT URBAIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a sollicité le CAUE du Morbihan (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'accompagner sur un projet de renouvellement urbain sur un site d'environ 7500 m<sup>2</sup> au sud du bourg - terrains à proximité de l'école. Le CAUE est sollicité pour mener une étude de faisabilité pour étudier les potentialités d'urbanisation du site et mise en place d'un droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ▶ D'adhérer au CAUE pour l'année 2024, pour un coût de 262.35 euros,
- ▶ De valider la bon de commande pour l'étude pour un coût de 500 euros.

## 6 - BIBLIOTHÈQUE - RÉFÉRENT BIBLIOTHÈQUE ET RÉORGANISATION

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame JAUEN, référente bibliothèque a démissionné de son rôle fin janvier. Monsieur le Maire la remercie pour le travail effectué.

S'agissant d'une bibliothèque municipale, il convient de nommer un nouveau référent. L'agent d'accueil à la mairie a assuré le remplacement dans le cadre de la lecture mensuelle auprès des élèves de l'école, pour les classes du matin. Un bénévole a assuré l'après-midi.

Le référent bibliothèque assurera le contact avec la médiathèque de Caro et avec le regroupement inter-communal « Les Mots sur l'Eau » et organisera le travail à la bibliothèque : planning des permanences des bénévoles, remplacement des livres, enregistrement informatique des entrées et sorties... Le conseil municipal décide de confier la mission de référent-bibliothèque à l'agent d'accueil de la mairie.



## 7- SALLE POLYVALENTE - REMPLACEMENT MATÉRIELS ET RÉVISION CONVENTION

### TARIF RÉUNIONS SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente et d'ajouter un tarif. En effet, il y a parfois des demandes de location pour des réunions.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- ▶ De fixer à 50 euros le tarif de location de la salle polyvalente pour des petites réunions, sous certaines conditions aux particuliers. Conditions : maximum 20 personnes, réunions en semaine d'une durée maximum de 3 heures, sans collation ou repas et prioritairement mise à disposition de la salle pour réception après obsèques.

- ▶ La salle de réunion - salle des sports sera exceptionnellement proposée au tarif de 20 euros en remplacement, pour réunion.

### REPLACEMENT MATÉRIELS

Pour faire suite à la maintenance des matériels équipements de cuisine à la salle polyvalente, le rapport mentionne que l'armoire froide est très âgée et en mauvais état, forte corrosion de l'enceinte et faible puissance frigorifique. Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise BONNET THIRODE. Le devis s'élève à 2892.30 euros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Valide le devis de remplacement de l'armoire réfrigérée.

## 8 - EIFFAGE : DEMANDE DÉLAI REMISE EN ÉTAT PARCELLE ZONE DU TEMPLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise EIFFAGE, dont le bail a été résilié et se termine fin mai, demande un délai pour la remise en état de la parcelle. Il y a de la terre à évacuer.

Après discussion, le conseil municipal :

- ▶ Autorise le maire à faire un état des lieux par huissier de justice et a accordé un délai supplémentaire de quelques mois pour évacuer les gravats et terre soit jusqu'à fin mai 2025.

## 9 - RENOUVELLEMENT CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE

La convention pour l'entretien des poteaux incendie est arrivée à échéance. La SAUR propose le renouvellement de cette convention pour 3 années supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Autorise le maire à signer la nouvelle convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux.

## 10 - MORBIHAN ENERGIES : CONVENTION FINANCIÈRE POUR ÉCLAIRAGE PUBLIC - RUE DES CHÊNES

Le Maire indique le coût de l'éclairage public - rue des chênes 4980 euros ttc avec une subvention de Morbihan Energies de 2075 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Autorise le maire à signer la convention financière pour l'éclairage public - rue des chênes

## 1 - QUESTIONS DIVERSES

### CONVENTION D'ADHÉSION AU CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE JOSSELIN POUR 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Autorise le maire à signer la convention avec la Banque alimentaire et le CCAS de Josselin.

### DEMANDE PARTICIPATION POUR LES VOYAGES- DÉCOUVERTES AU NIVEAU COLLÈGE

Le maire donne lecture de la demande du collège Sainte Marguerite de Josselin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Décide de ne pas participer au financement des voyages séjours dans le cadre scolaire à partir du collège.

### VENTE BOIS

Après discussion, le conseil municipal :

- ▶ Fixe à 100 euros le prix de la corde de bois situé au lotissement communal Le Rocher.

## SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du conseil municipal précédent,
- ▶ Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs 2023,
- ▶ Vote des subventions 2024 aux associations,
- ▶ Vote des taux,
- ▶ Vote des budgets 2024,
- ▶ Mise à disposition parcelles ZD 248, ZD 249 et ZB 174 et 226,
- ▶ Convention avec le syndicat scolaire relative au déménagement de l'école Suzanne Bourquin,
- ▶ Questions diverses

## 1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Il est ajouté au procès-verbal de la réunion précédente :

- ▶ Police pluri-municipale : un avis consultatif sur une éventuelle adhésion a été demandé : 3 votes contre 8 votes pour
- ▶ Avis consultatif sur un projet immobilier : 4 abstentions, 7 contre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente : 1 abstention, 8 pour.

## 2 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

▶ **COMMUNE** : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2023 est le suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : .....551 640,77 euros,  
 - Recettes : .....716 741,18 euros  
 - Excédent de l'exercice 2023 : .....+ 165 100,41 €  
 - Excédent 2022 reporté : ..... + 398 407,868 €  
**Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : + 563 508,27 €**

### SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : .....423 672,54 euros,  
 - 9 Recettes : .....137 809,08 euros  
 - Résultat de l'exercice 2023 :  
 Déficit .....- 285 863,46 €  
 Résultat 2022 reporté : .....+ 339 027,01 €  
**Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : + 53 163,55 €**





## Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : + 616 671,82 euros.

Après présentation du Compte Administratif 2023 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 de la Commune (pour 9)

### LOTISSEMENT L'ATELIER :

Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2023 est le suivant :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : .....0 €  
 - Recettes : ..... 39 263,71 €  
 - Résultat de l'exercice 2023 : ..... 39 263,71 €  
 Résultat 2022 reporté : ..... - 39 263,71 €  
**Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : 0 €**

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture de l'Investissement : .....0 €

Après présentation du Compte Administratif 2023 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

**APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du Lotissement l'Atelier (pour 9).

Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2023 est le suivant :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : ..... 24 424,40 €  
 - Recettes : ..... 24 424,80 €  
 Résultat de l'exercice 2023 : ..... + 0,40 €  
 Résultat 2022 reporté : .....0 €  
**Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : 0,40 €**

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : .....24 424,40 euros,  
 - Recettes : .....4 415 euros

Résultat de l'exercice 2023 :  
 déficit ..... - 20 009,40 €  
 Résultat 2022 reporté : ..... - 4 415 €  
**Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : - 24 424,40 €**

**Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 24 424 €**

Après présentation du Compte Administratif 2023 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

**APPROUVE** le Compte Administratif 2023 du Lotissement Le Rocher (pour 9)

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par le Trésorier sont conformes, le conseil municipal à l'unanimité :

**DECLARE** que les comptes de gestion de la Commune, du Lotissement L'ATELIER et du lotissement LE ROCHER pour l'année 2023 dressés par le Receveur, visés et certifiés conformes à l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

### 3 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- ▶ Avenir ..... 2000 €
  - ▶ Diou ster ..... 600 €
  - ▶ Ja Basket ..... 1200 €
  - ▶ Chasse ..... 600 € pour les piégeurs de ragondins
- Le Président expose que l'association souhaiterait disposer d'un local plus grand. Il propose que les travaux soient réalisés par les chasseurs. Coût des matériaux environ 6000 à 7000 euros. Le Président quitte la salle. Accord pour la prise en charge des matériaux
- ▶ Gym ..... 500 €
  - ▶ Cyclo ..... 450 €
  - ▶ Comité des fêtes ..... 450 €
  - ▶ Oust à la Garonne ..... 200 €
  - ▶ AEP ..... 150 €

- ▶ HPPS ..... 300 €
- ▶ A P E L ..... 700 € livres de Noël
- ▶ OGE C ..... garderie 5723 €
- ..... cantine 13381 €
- ..... total 19104 €

### Associations ou organismes extérieurs à la Commune :

- ▶ Secours catholique ..... 150 €
- ▶ Don du sang ..... 50 €
- ▶ Autres : Subvention au CAUE, à la Fondation du Patrimoine

### 4 - AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur le Maire rappelle les résultats de clôture 2023 du budget Commune.  
 Résultat de fonctionnement 2023 du budget principal : **563 508,27 €**

Compte-tenu du besoin de financement de la section d'investissement (les restes à réaliser 2023, le résultat de fonctionnement doit être affecté au 1068 en intégralité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : **DÉCIDE** d'affecter 563 508,27 € au compte 1068 (Affectation du résultat - section d'investissement).

### 5 - VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259, relatif à la notification des produits prévisionnels 2024.

Taxes	Bases d'impos. Prévisionnelles 2024	Taux de référence	Produits attendus
TFB Taxe Foncière Bâtie	630 600	41.95	264 537
TFNB Taxe Foncière Non Bâtie	80 700	40.40	32 603
Taxe d'habitation	199 500	10.85	21 646

Monsieur le Maire présente des simulations d'augmentation des taux : 1, 2 et 3%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : **VOTE** une augmentation de 2 % des taux de taxe foncière bâtie et non bâtie.

- Les taux 2024 sont les suivants :

Taxes	Bases d'impos. Prévisionnelles 2024	Taux votés 2024	Produits attendus
TFB Taxe Foncière Bâtie	630 600	42.79	269 834
TFNB Taxe Foncière Non Bâtie	80700	41.21	33 256
Taxe d'habitation	199 500	10.85	21 646
<b>TOTAL</b>			<b>318 786 €</b>

Soit une variation du produit fiscal attendu de 5 950 €

### 6 - VOTE DES BUDGETS 2024

#### BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2024, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 668 023 €,
  - En section d'investissement à 2 300 712 €
- Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Commune 2024.

#### BUDGET LOTISSEMENT LE ROCHER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2024, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 202 176,79 €,
  - En section d'investissement à 226 596,19 €
- Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget du lotissement le ROCHER.

#### COMMUNE :

Lotissement l'Atelier : Demande de clôture de ce budget





## 7 - MISE À DISPOSITION PARCELLES ZD 248, ZD 249 ET ZB 174 ET 226

Les parcelles ZD 248 et ZD 249 (près de la salle polyvalente) et les parcelles ZB 174 et ZB 226 (proximité du lotissement Belle Etoile) étaient mises à disposition de Monsieur Philippe BRULÉ. L'intéressé prend sa retraite. Ces parcelles ont été proposées à Monsieur Olivier BRULÉ, qui les accepte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette mise à disposition de parcelles à un agriculteur.

## 8 - CONVENTION AVEC LE SYNDICAT SCOLAIRE RELATIVE AU DÉMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE SUZANNE BOURQUIN

Le syndicat scolaire du Pays de Josselin sollicite ses communes membres pour la mise à disposition du personnel et de matériel pour le déménagement de l'école élémentaire Suzanne BOURQUIN, courant juillet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
- autorise le maire à signer la convention.

## 9 - QUESTIONS DIVERSES

► Jean-René RICHARD informe des subventions accordées par la Fédération Française de Foot.

► Pascal LE BRAZIDEC fait part que des administrés souhaiteraient pouvoir avoir un ordinateur à disposition sur le temps d'ouverture de la bibliothèque,

► Valentin LANG informe le conseil d'une pétition en cours à propos du projet de renouvellement du parc éolien. Un courrier a été envoyé à la Préfecture.

► Bernard LE BLANC donne un retour par rapport à une réunion organisée par les pompiers et relative à l'entretien aux abords des bois et forêts.

## SEANCE DU 28 MAI 2024

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du conseil municipal précédent,
- Travaux de voirie 2024 : choix entreprise,
- Entretien des talus : choix de l'entreprise,
- Ploërmel Communauté : convention relative au raccordement au réseau d'assainissement,
- Ploërmel Communauté : désignation élu référent - Déchets - Redevance incitative
- Elections européennes et municipales : tour de garde,
- Questions diverses

### 1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente.

### 2- TRAVAUX DE VOIRIE 2024 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur PIRIO présente les devis pour la réfection des routes de Trémaillet-La Grée Meno- La Grée Aubin, en enrobé.

Le devis EIFFAGE s'élève à 50463.36 € TTC. Le devis COLAS s'élève à 42635.70 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de retenir le devis COLAS,
- Autorise le maire à signer ce devis

Par ailleurs, le riverain au lieu-dit Trémaillet, souhaite que le chemin communal devant son exploitation soit enrobé, dans la continuité de la voie communale. Le conseil municipal ne s'y oppose pas. Les travaux seront entièrement à sa charge.

### 3 -ENTRETIEN DES TALUS : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur PIRIO présente le devis de l'entreprise BRULÉ/MALABOEUF de nettoyage des talus à l'épareuse.

Le tarif est de 70 €/heure pour les chemins d'exploitation et de 160 €/km pour les voies communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner ses travaux à l'entreprise BRULÉ/MALABOEUF.

### PATA

Monsieur PIRIO présente les devis de Point à Temps Automatique, pour 4 tonnes.

Le coût de l'entreprise EIFFAGE est de 1080 € HT/la tonne et le coût de l'entreprise COLAS est de 1200 € HT/la tonne.

Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise EIFFAGE.

### 4 - PLOËRMEL COMMUNAUTÉ : CONVENTION RELATIVE AU RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Ploërmel Communauté nous adresse une convention définissant les modalités de conception et de mise en œuvre des réseaux d'assainissement réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée en vue de leur raccordement au réseau d'assainissement public, c'est-à-dire pour les lotissements communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

### 5- PLOËRMEL COMMUNAUTÉ : DÉSIGNATION ÉLU RÉFÉRENT - DÉCHETS - REDEVANCE INCITATIVE

Ploërmel Communauté a fait des réunions sur la mise en place de la redevance incitative relative aux déchets.

Actuellement, sur la communauté, 3 modes de tarification appliqués. Pour le nord, la redevance incitative est en place. Sur une partie du territoire, c'est la taxe ordures ménagères (sur l'impôt foncier), pour la dernière c'est la redevance ordures ménagères (fonction de la composition du ménage).

Avec ce projet, l'objectif est de diminuer le tonnage des déchets, avoir un vrai tri, maîtriser les coûts et responsabiliser les habitants.

Un comité de pilotage a été mis en place. Chaque foyer aura deux bacs. Il y aura un point de collecte dans les villages.

Aymeric PIRIO se propose d'être l'élu-référent. Le conseil entérine cette proposition.

### 6 - ELECTIONS EUROPÉENNES ET MUNICIPALES

Les bureaux de vote pour les 2 scrutins sont établis. Il est rappelé les obligations du bureau. Par ailleurs, un planning des permanences est établi.

## 7 - QUESTIONS DIVERSES

### EFFACEMENT DE RÉSEAUX TÉLÉCOM - RUE DES FONDS QUÉRÉ : COÛT DU CÂBLAGE

Le devis relatif au coût du câblage, s'élève à 3210 € HT

Les crédits seront pris sur le chapitre.

### DEMANDE DE SUBVENTIONS SUPPLÉMENTAIRES DE L'A.P.E.L.

Lors de la demande de subvention en début d'année, l'APEL de l'école Notre Dame sollicite la commune pour plusieurs aides.

- 1 - animation sur le thème du temps, 'Du blé au pain', 'La fouille archéologique' coût 484 €
- 2 - sortie de 2 jours au parc de la Préhistoire - coût 1259 €
- 3 - sortie au village de l'an mil - coût 1250 €
- 4 - mise à jour des supports pédagogiques anciens - coût 894 €

Il est rappelé que la commune délibère avant le vote du budget sur les subventions et qu'une subvention de 700 euros a déjà été accordée.

Par ailleurs, le syndicat scolaire verse une aide par élève à l'école, correspondant à un listing de dépenses et que la commune ne peut pas financer ces mêmes dépenses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder 20 euros par élève, après justificatif du nombre de participants pour une sortie par élève de l'année scolaire 2023 2024.

### CLÔTURE DU BUDGET - LOTISSEMENT L'ATELIER

Les opérations du budget annexe « Lotissement de l'atelier », dépenses et recettes étant terminées, il convient de clôturer ce budget.

Il en résulte un déficit de 39.263,71 € qui a été pris en charge par le budget général.

La parcelle ZD N° 333, correspondant à la voie interne du lotissement, d'une surface de 391 m<sup>2</sup> reste propriété de la commune et sera réintégrée au patrimoine communal pour une valeur de 10.600,01 € (391 m<sup>2</sup> \* 27,11 € ht/m<sup>2</sup>)





L'intégration se traduira par une opération d'ordre non budgétaire enregistrée par le comptable :

- ▶ Débit compte 21xxx Immo ZD 333 pour 10.600,01 €
- ▶ Crédit compte 1328 pour 10.600,01 €

Il vous est demandé d'approuver :

1. l'intégration de la parcelle non cessible au patrimoine communal
2. la clôture définitive de ce budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ▶ l'intégration de la parcelle ZD 333 au patrimoine communal
- ▶ De clôturer définitivement le budget 'lotissement l'atelier'

## AMICALE DU PERSONNEL DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

En 2019, la commune a décidé d'adhérer à l'amicale de Ploërmel Communauté pour ses agents. L'amicale est une association loi 1901 et sollicite la subvention 2024 pour les 5 agents actifs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder la subvention d'un montant de 630,86 euros pour l'année 2024.

**JEAN-RENÉ RICHARD INFORME** d'une rumeur circulant sur le fait qu'il n'ait pas voté la subvention pour le comité des fêtes. Il a simplement notifié que comme toute association, le comité des fêtes devait signer le 'contrat d'engagement républicain'.

## SEANCE DU 27 JUIN 2024

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du conseil municipal précédent,
- ▶ Tableau du conseil municipal,
- ▶ Révision des commissions et délégués aux organismes extérieurs et de la commission d'action sociale,
- ▶ Base adresse locale : création d'un lieu-dit,
- ▶ Recensement de la population 2025,
- ▶ Voirie : demande de subvention,
- ▶ Questions diverses (élections législatives : tour de garde)

## 1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente.

## 2- TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente le tableau du conseil municipal tel que présenté par la Préfecture avec l'accueil de 5 nouveaux élus (élections municipales partielles des 09 et 16 juin 2024) :

- ▶ Chrystelle PERU
- ▶ Léa CHAMPEL
- ▶ Emmanuelle RIARD
- ▶ Florence ZUBINSKI
- ▶ Gilles OLIVIER

Le tableau du conseil municipal est révisé en conséquence.

## 3 - RÉVISION DES COMMISSIONS ET DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Suite aux élections, les commissions sont revues ainsi que leurs membres.

### FINANCES, ECONOMIE :

Hervé BRULÉ, Bernard LE BLANC, Pascal LE BRAZIDEC, Jean-René RICHARD, Michel LE VANNIER

### VOIRIE, RÉSEAUX / ENVIRONNEMENT, EMBELLISSEMENT :

Voirie, Réseaux : Aymeric PIRIO, Michel LE VANNIER, Pascal LE BRAZIDEC, Bernard LE BLANC, Gilles OLIVIER

Environnement, Embellissement : Aymeric PIRIO, Valentin LANG, Maryannick LE DEVEHAT, Agnès BRUNEL, Florian NAYL, Florence ZUBINSKI, Emmanuelle RIARD

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT, GESTION DES BIENS COMMUNAUX :

Bernard LE BLANC, Michel LE VANNIER, Jean-René RICHARD, Maryannick LE DEVEHAT, Agnès BRUNEL, Chrystelle PERU

### OUVERTURE DES PLIS :

Hervé BRULÉ, Bernard LE BLANC, Aymeric PIRIO, Agnès BRUNEL

### URBANISME :

Maryannick LE DEVEHAT, Bernard LE BLANC, Agnès BRUNEL, Aymeric PIRIO, Gilles OLIVIER

### AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES :

Maryannick LE DEVEHAT, Pascal LE BRAZIDEC, Bernard LE BLANC, Valentin LANG, Chrystelle PERU, Emmanuelle RIARD

### CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME :

Pascal LE BRAZIDEC, Michel LE VANNIER, Florian NAYL, Bernard LE BLANC, Valentin LANG, Florence ZUBINSKI, Gilles OLIVIER

### COMMUNICATION :

Maryannick LE DEVEHAT, Agnès BRUNEL, Léa CHAMPEL, Chrystelle PERU, Florence ZUBINSKI

### SPORTS, VIE ASSOCIATIVE, ANIMATIONS, LOISIRS :

Jean-René RICHARD, Maryannick LE DEVEHAT, Pascal LE BRAZIDEC, Valentin LANG, Florian NAYL, Léa CHAMPEL

### COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Christelle PERU

### DÉLÉGUÉS, RÉFÉRENTS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

- ▶ Morbihan Energies : Bernard LE BLANC, Hervé BRULÉ
- ▶ Référent sécurité routière : Bernard LE BLANC (titulaire), Pascal LE BRAZIDEC (suppléant)
- ▶ Référent électricité : Bernard LE BLANC



Nouveaux élus des 9 et 16 juin.

## 4 - BASE ADRESSE LOCALE : CRÉATION D'UN LIEU-DIT

Suite à la vente d'une maison située à 500 mètres du lieu-dit Saint Gobrien, il convient de dénommer précisément le lieu. Afin d'éviter toute confusion avec le chemin des Rochers Bleus, il est proposé de le nommer Le Tumulus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le nom du lieu-dit.

## 5 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

En vue du recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025, l'INSEE demande la nomination d'un référent. Monsieur le Maire propose Bernard LE BLANC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité.

## 6- VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Pirio rappelle les éléments concernant le programme de voirie 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite la subvention accordable auprès du département.

## 7- QUESTIONS DIVERSES

▶ Elections législatives : le conseil municipal organise les tours de garde des assesseurs en vue des élections législatives

▶ Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réorganisation nécessaire de la bibliothèque suite au départ de la référente bibliothèque. Madame Muriel PODOLAK pourrait intervenir mensuellement pour un atelier à destination des enfants. Le montant de la prestation s'élèvera à 100€ (préparation, atelier 2h et matériel). Elle pourrait également assurer 1h de lecture à destination des élèves de l'école une fois par mois : le montant de la prestation s'élèvera à 50€ (préparation, accueil, lecture).

## SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du conseil municipal précédent,
- ▶ MAM : subventions obtenues, choix entreprise contrôle technique et coordinateur SPS, modification cctp pour économies, lancement de l'appel d'offres, dommage ouvrage
- ▶ Réseau Eaux Pluviales Saint Gobrien : demande de subvention,
- ▶ PCS Plan Communal Sauvegarde : mise à jour,
- ▶ Vente de bois,
- ▶ Vacation pour la bibliothèque : délibération et taux horaire,
- ▶ Questions diverses





## 1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente. Monsieur le Maire demande à ajouter un point sur l'ordre du jour : subvention école.

## 2 - MAM : SUBVENTIONS OBTENUES, CHOIX ENTREPRISE CONTRÔLE TECHNIQUE ET MISSION SPS, MODIFICATION CCTP POUR ÉCONOMIES, LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES, DOMMAGE OUVRAGE

Monsieur le Maire informe l'assemblée du plan de financement actualisé des subventions attribuées.

Dépenses	HT	RECETTES	HT
Etudes et travaux	630 000	DETR (ETAT)	141 000
		CAF	151 200
		Département 30%	189 000
		Total subventions	481 200
TOTAL	630 000	Commune reste à charge	148 800

Choix entreprise contrôle technique et mission SPS (coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé).

Monsieur le Maire présente les offres reçues des entreprises ATAE, APAVE et Qualiconsult.

	ATAE	APAVE	QUALI-CONSULT
Etudes et travaux		4 575	4 950
Contrôle technique	3 300	3 300	3 960
Coordonnateur SPS		250	
Attestation réglementaire handicapés			
Attestation sismique réglementaire		300	

Après discussion, le conseil municipal retient :

- ▶ L'offre APAVE pour le contrôle technique,
- ▶ L'offre ATAE pour la mission SPS.

Monsieur le Maire indique que le cahier des charges a été revu afin de réduire le coût. L'économie envisagée s'élève à 21 000 € HT. La procédure de consultation des entreprises va être lancée.

### Dompage ouvrage

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est préférable de souscrire une assurance Dompage Ouvrage pour ces travaux. La consultation des assurances sera faite lorsque les entreprises seront retenues. Le conseil municipal valide cette proposition.



## 3 - RÉSEAU EAUX PLUVIALES SAINT GOBRIEN : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le groupement de commandes signé avec Ploërmel Communauté quant aux travaux de réseaux Eaux Usées par Ploërmel Communauté et aux réseaux Eaux Pluviales par la Commune.

L'estimation des travaux au stade Avant Projet Définitif s'élève à 378 790 € HT (tranche ferme 324 952,5 € HT et 51 287,50 € HT pour la tranche optionnelle).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
- Sollicite la subvention accordable auprès du Département

## 4 - PCS PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : MISE À JOUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée du Plan Communal de Sauvegarde en vigueur sur la commune. Ce document doit être mis à jour très régulièrement. Considérant les dernières élections municipales, les élus sont sollicités pour participer en cas d'activation de ce plan.

Le conseil municipal :

- ▶ prend acte de cette mise à jour,
- ▶ actualise la carte des élus-référents par secteur de la commune

## 5 - VENTE DE BOIS

Des arbres ont été coupés au niveau de la bordure du nouveau lotissement. Le bois a été estimé à 300 euros. Le conseil municipal autorise la vente de ce bois au premier acheteur.

## 6 - VACATION POUR LA BIBLIOTHÈQUE : DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE ET FIXATION DU TAUX HORAIRE

Afin d'apporter une aide ponctuelle à la bibliothèque, monsieur le Maire propose de recruter un vacataire. Celui-ci aura pour tâches le paramétrage du nouveau logiciel du réseau 'Les mots sur l'eau', du rangement, désherbage et étiquetage des 2000 livres de la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ▶ Accepte de recourir à un emploi vacataire pour une durée de 6 mois au maximum,
- ▶ Fixe le taux horaire à 13 euros brut,
- ▶ Autorise le maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

## 7 - PAIEMENT SUBVENTION À L'ECOLE

Monsieur le Maire propose de verser une partie de la subvention municipale à l'école en début janvier de chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ▶ Que la subvention annuelle sera versée en 2 fois, avec 70% du montant de la subvention accordée en année N-1, versée en janvier de l'année N.

## 8 - INFORMATIONS DIVERSES :

- ▶ Chapelle Saint Gobrien : travaux de la dernière tranche, restauration de la sacristie ont démarrés et devraient s'achever en fin d'année,
- ▶ Eglise de Saint Servant : une consultation a été lancée en vue d'une étude, auprès de 3 architectes. Par ailleurs, une demande de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques est sollicitée.

- ▶ Sol de la salle des sports : des entreprises ont été sollicitées pour reprendre le sol.
- ▶ Plainte pour vitesse excessive à Bréna : Monsieur le Maire donne lecture de la réponse de l'agence technique Départementale.
- ▶ Repas du ccas : le 13 octobre 2024
- ▶ Accueil des nouveaux arrivants : le 27 septembre 2024

## SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Présentation par le service Aménagement du Territoire - Urbanisme de Ploërmel Communauté du document de planification et des différences entre carte communale et PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- ▶ Approbation du conseil municipal précédent,
- ▶ Renonciation au droit de préférence : parcelles cadastrées ZT 174 et ZD 54,
- ▶ PERSONNEL : Participation à la protection sociale complémentaire - Volet Prévoyance.
- ▶ MAM : délibération d'assujettissement à la TVA,
- ▶ FINANCES : décisions modificatives,
- ▶ Questions diverses

## 1 - PRÉSENTATION PAR LE SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ DES DIFFÉRENCES ENTRE CARTE COMMUNALE ET PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Mesdames ROSSIGNOL et AUGUSTIN du service DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - Aménagement et conseils aux communes de Ploërmel Communauté présentent à l'assemblée l'évolution des documents de planification en urbanisme tel que le Plu et les différences entre carte communale et Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal prend acte des éléments et délibérera ultérieurement.

## 2- APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente.





### 3 - RENONCIATION AU DROIT DE PRÉFÉRENCE : PARCELLES CADASTRÉES ZT 174 ET ZD 54

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les parcelles boisées cadastrées ZT 174 d'une superficie de 1ha 1a 54 ca et ZD 54 d'une superficie de 1 ha 99 a 60 ca vont être vendues et elles sont proposées à la commune car elle dispose d'un droit de préférence. Conformément au code forestier, la commune dispose d'un délai de deux mois pour exercer ce droit. Après en avoir délibéré, le conseil municipal renonce à ce droit.

### 4 - PERSONNEL : PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - VOLET PRÉVOYANCE

Les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Ces garanties ont pour objet de couvrir :

- ▀ **Le risque santé** : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- ▀ **Le risque prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès.

Cette participation **deviendra obligatoire**, pour :  
 ▀ le **risque prévoyance à effet du 1er janvier 2025** selon un minimum de 7€ brut mensuel,  
 ▀ le **risque santé à effet du 1er janvier 2026** selon un minimum de 15€ brut mensuel.

La participation peut être accordée pour l'un ou l'autre des risques santé ou prévoyance, ou pour les deux. L'employeur a la faculté d'opter, pour chacun des risques :

- ▀ **soit pour la labellisation.** Dans ce cas, l'employeur verse une participation aux agents qui ont adhéré à l'un des produits labellisés.
- ▀ **soit pour la convention de participation**, associée à un contrat collectif d'assurance.

Monsieur le Maire présente au Conseil les deux propositions reçues :  
 ▀ Groupama  
 ▀ Le Centre de Gestion

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition du CDG, en adhérant à la convention de participation et à son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, pour un effet au 1er janvier 2025, contrat du centre de gestion auprès de l'organisme d'assurance ALIANZ Vie, représentée par l'intermédiaire en assurance COLLECTEAM et d'accorder une participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhéreront au contrat d'assurance collective.

### 5 - MAM : DÉLIBÉRATION D'ASSUJETTISSEMENT À LA TVA

Monsieur le Maire présente les deux modes de récupération de la TVA, soit via le FCTVA (récupération sur les investissements de l'année N-2), soit l'assujettissement TVA.

Le conseiller aux décideurs locaux nous informe d'une publication récente, qui indique qu'un bien du domaine privé loué à un tiers, pour un loyer non dérisoire est assujetti à TVA.

De plus, l'assujettissement à la TVA est une option de droit si locaux nus et obligatoire si les locaux sont aménagés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
 ▀ Décide que la MAM sera assujettie TVA,  
 ▀ Demande au maire d'adresser les pièces au SIE.

### 6 - FINANCES : DÉCISIONS MODIFICATIVES

Des décisions modificatives sont nécessaires en cette fin d'exercice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- ▀ Compte 45411 - Dépenses ..... + 2500 euros
- ▀ Compte 45412 - Recettes ..... + 2500 euros
- ▀ 6817- provisions pour dépréciations de créances ..... + 530 euros
- ▀ 622 - rémunération d'intermédiaires divers ..... - 530 euros

### 7 - QUESTIONS DIVERSES

- ▀ **Assurances de la Commune**  
Le contrat d'assurance de la commune arrive à échéance au 31/12/2024. Une nouvelle proposition a été faite par la SMACL. Groupama nous invite à réaliser des diagnostics électriques de tous les bâtiments communaux pour être assuré. Le maire informe l'assemblée qu'il a signé la proposition de la smacl pour un coût total de 10088,09 ttc
- ▀ **Chapelle Saint Gobrien** : Les travaux se sont achevés en décembre.
- ▀ **Lotissement** : 2 lots réservés
- ▀ **Retraite** : Départ de l'agent technique prévu le 1er mai 2025
- ▀ **Commission embellissement** : plusieurs projets en cours

- ▀ **Voirie** : entretien des talus par l'entreprise HAMON, en lieu et place de l'entreprise BRULÉ MALABOEUF
- ▀ **Chrystelle PERU** de la commission communication demande ce qu'il en est au niveau juridique et au niveau administration d'un compte Facebook par la commune
- ▀ **Florian NAYL** réitère la demande de réunion avec Monsieur le Maire à propos du terrain de foot notamment pour la mise en place de signalétique et s'inquiète que déjà les matchs soient délocalisés compte tenu de l'état du terrain,
- ▀ **Salle des sports** : avant de refaire le sol, il convient de revoir la ventilation de cette salle,
- ▀ **Florence ZUBINSKY** interroge l'assemblée par rapport aux courriers de demandes d'élagage pour la fibre : délai...

## SEANCE DU 3 DÉCEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du conseil municipal précédent,
- MAM : avenant contrat de maîtrise d'œuvre,
- MAM : rapport analyse des offres et attribution des marchés,
- MAM : délibération pour ouverture d'une ligne de trésorerie,
- Personnel : convention d'accès aux services facultatifs avec le Centre de Gestion pour dossier retraite,
- Recensement : recrutement et rémunération des agents recenseurs,
- Désignation référent EESH Espèces végétales et animales à Enjeu Santé Humaine
- Questions diverses,

### 1 - APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente.

### 2 - MAM : AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Un contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles a été

signé avec le groupement conjoint : BLEHER Architectes Plumelec - BECOME 56 Vannes - GRAPHIBAT Economie ST AVE, suite à la délibération du 9 juin 2023  
 L'estimation initiale était de 350 000 € HT.  
 L'estimation au stade avant-projet définitif est de 505 000 € HT.

L'avenant a pour objet, en application de l'acte d'engagement et du CCAP, de fixer le forfait définitif de rémunération. Le forfait de rémunération s'élève désormais à 51 690,50, sur la base d'un coût prévisionnel des travaux à 505 000 € HT.  
 Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
 - Accepte l'avenant 1 au contrat de maîtrise d'œuvre, qui fixe le forfait définitif de rémunération à 51 690,50 euros.  
 - Autorise le maire à signer cet avenant

### 3 - MAM : RAPPORT ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Ce marché se décompose en 13 lots. Monsieur le maire présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres et le classement.  
 Rappel des critères de jugement des offres  
 - Critère coût : 60 %  
 - Critère valeur technique : 40 %





Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
 - Retient au lot 5 la variante 'Étanchéité avec protection par gravillons' et au lot 8 le mobilier à savoir meubles à chaussures, meubles de la cuisine

et meubles de change (contre 0 abstentions 6 pour 9) : tableau récapitulatif en annexe,

- Retient les offres des entreprises :

Lot 1 : Terrassement VRD Espaces Verts	KALON TP - Pontivy	68 348,47 € HT
Lot 2 : Gros-Œuvre - Enduit	PONGELARD - Guilliers	95 875,58 € HT
Lot 3 : Charpente Bois	MAISON DUBOIS - Sixt sur Aff	15 188,48 € HT
Lot 4 : Couverture- Zinguerie	AR TOITURES - Bohal	29 645,18 € HT
Lot 5 : Étanchéité avec option	AR TOITURES - Bohal	5 981,11 € HT
Lot 6 : Menuiseries Aluminium - VR	DELALANDE - Guégon	31 742,95 € HT
Lot 7 : Serrurerie	GUILLAUME - Ploërmel	3 559,80 € HT
Lot 8 : Menuiseries Bois avec meubles	DELALANDE - Guégon	44 117,23 € HT
Lot 9 : Cloisons Sèches - Isolation	RAULT -Rohan	38 836,09 € HT
Lot 10 : Chapes - Sols souples - Faïence	LE DORTZ - Baud	17 676,15 € HT
Lot 11 : Peinture - Nettoyage	LEFEVRE FACADES - Nantes	9 924,19 € HT
Lot 12 : Chauffage - Plomberie - Ventilation	RYO - Malansac	52 623,63 € HT
Lot 13 : Electricité Courants Forts et Faibles	EA2I - Le Sourn	34 900,00 € HT
	TOTAL	448 418,86 € HT

- Autorise le Maire à signer les marchés.

#### 4- DÉLIBÉRATION POUR OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire précise que les travaux de la MAM vont démarrer en début d'année et qu'il convient d'ouvrir une ligne de trésorerie. Monsieur le Maire expose les propositions reçues. Le Crédit Mutuel propose une ligne à hauteur de 75 000 € sur 12 mois sur la base de l'Euribor 3 mois avec une marge de 0,76% sans frais de dossier. Le Crédit Agricole propose une ligne à hauteur de 140 000 € sur 12 mois sur la base de l'Euribor 3 mois moyenné avec une marge de 1,26% et des frais de mise en place de 0,25%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
 - Retient la proposition du crédit agricole.

#### 5 - PERSONNEL : CONVENTIONS CADRE D'ACCÈS AUX SERVICES FACULTATIFS AVEC LE CENTRE DE GESTION

Certaines missions du Centre de Gestion sont facultatives, notamment le suivi des dossiers de retraite, c'est pourquoi il est proposé d'autoriser le Maire à signer une convention avec le centre de gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer la convention. Les dispositions de la présente délibération prendront effet à ce jour.

#### 6 - RECENSEMENT : RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Deux agents recenseurs vont être recrutés, il s'agit de Madame Murielle PODOLAK et de Madame Laurence WACRENIER. Le montant estimatif de la dotation forfaitaire de recensement est de 1650 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la rémunération des agents recenseurs sur la base de 1 euro par feuille logement, 1,5 euros par bulletin individuel et un forfait de 400 euros

d'indemnité pour les déplacements et les deux demi-journées de formations.

#### 7 - DÉSIGNATION RÉFÉRENT EESH ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES À ENJEU SANTÉ HUMAINE

L'ARS Agence Régionale de Santé nous invite à désigner un référent territorial dans le cadre de la lutte contre les espèces végétales et animales à enjeux santé humaine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme : Gilles OLIVIER, référent EESH

#### 8- QUESTIONS DIVERSES

- Information : Monsieur Vincent HERLET quitte la Commune pour la Région. Il sera en détachement.

#### - A - Chapelle Saint Gobrien : avenant 3 lot 1 maçonnerie - pierre de taille

Marché notifié à l'entreprise JOUBREL le 20/11/2019

Tranche ferme : 95 633,44 € HT ; Tranche optionnelle 1 : 82 710,07 € HT

Tranche optionnelle 2 : 114 195,78 € HT ; Tranche optionnelle 3 : 19 998,38 € HT

Soit un total de 312 537,67 € HT, modifié par avenants à 324 808,28 € HT

Objet : suite à la dépose de la table de communion du chœur par l'entreprise COREUM, il s'avère que les maçonneries sont dégradées et ne permettent pas la repose de la table de communion restaurée. L'objet du présent avenant concerne donc la restauration de ces maçonneries pour permettre d'éviter les remontées d'humidité par le sol dans les bois. L'avenant s'élève à 1680 euros HT. Nouveau montant total du marché : 326 488,28 euros HT 391 785,94 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

#### - B - Chapelle Saint Gobrien : avenant 1 lot 3 bis - couverture

Marché notifié à l'entreprise AR TOITURES le 7 septembre 2023

Tranche Ferme : 90 084,29 Euros HT ; Tranche Optionnelle 1 : 19 002,85 Euros HT ;

Soit un total de 109 087

Le devis de l'entreprise AR Toitures concerne des restaurations complémentaires sur l'épi du clo-

cher, le montage de l'échafaudage ayant permis de se rendre mieux compte de son état de dégradation très avancé. Il n'est pas possible de réaliser une simple restauration comme initialement prévu mais il est nécessaire de recréer un épi neuf en y greffant les éléments de décors anciens. Par ailleurs, la présence des échafaudages permet également de réaliser des compléments de gouttières ainsi que des réfections de solins (clocher et maison du chapelain) dont l'état de dégradation avancé pourrait entraîner des infiltrations.

L'avenant n° 1 sur la tranche ferme s'élève à : Montant HT : 6 470,65 EUROS

Nouveau montant HT du marché : 115 557,79 EUROS HT soit 138 669,35 € TTC

Nouveau montant HT de la tranche ferme : 96 554,94 EUROS HT soit 115 865,93 € TTC

Cet avenant représente une augmentation de 5,93% du montant du marché initial.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

#### - C - Questions diverses

- MAM : Compte-tenu des notifications de subventions pour la MAM, il convient de modifier le financement de cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'une modification de l'emprunt concernant l'opération MAM

- Terrain de foot : problème de vers. Un devis de sablage est proposé par l'entreprise ROPERT, pour un prix de 2910 euros HT,

- Sol de la salle des sports : les devis reçus sont très élevés. Les entreprises suggèrent de revoir la ventilation avant tous travaux,

- Florence ZUBINSKI fait état des problèmes de réseaux téléphone.

#### VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE LE 18 SEPTEMBRE





19 MARS

Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

**Après la pluie**

Après la pluie le ciel est en paix,  
L'arc en ciel se met à briller:  
Il fait comme un pont pavoisé  
Où le soleil est acclamé.

C'est beau de regarder, le nez en l'air,  
Tous ces drapeaux rouges ou verts.  
Mais pour le voir - Ah quel dommage! -  
Il faut d'abord qu'éclate l'orage.

Ne serait-ce pas mieux ma foi  
Que l'orage n'existe carrément pas?  
Un arc en ciel sans la tempête  
En voilà une véritable fête.

Une fête pour toute la Terre  
Faire la paix avant la guerre !

Gianni Rodari

Texte lu par Rose et Charlie.



**BIENVENUE AUX BÉBÉS  
ET NOUVEAUX ARRIVANTS**

La municipalité a accueilli les bébés de la commune nés en 2023 le 22 juin dernier : les familles ont répondu présentes pour partager ce moment de convivialité.

Un pot de bienvenue a été offert le 27 septembre aux familles ayant emménagé en 2022-2023.

42 familles ont participé à ce moment d'échanges.







## RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

Deux agents recenseurs ont été recrutés : Muriel PODOLAK et Laurence WACRENIER.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



## DÉPART MARIE-LINE



Arrivée le 15 octobre 2018, Marie-Line, en charge de l'entretien des bâtiments communaux et renfort espaces verts, a fait valoir ses droits à la retraite en mars dernier. Nous la remercions pour son professionnalisme et lui souhaitons une bonne retraite !

## BIENVENUE À JEAN-MICHEL

qui lui a succédé en avril !



## COMMERCES

### CHEZ GRENOUILLE

Bar, multi-services, FDJ, alimentation, dépôt de pain...



Ouvert :  
 mardi : 7h00-13h30  
 16h00-21h00\*,  
 mercredi : 7h00-13h30  
 16h00-20h00\*,  
 jeudi : 07h00-13h30,  
 vendredi : 07h00-13h30  
 16h00 à 22h00\*,  
 samedi : 8h00-13h30  
 17h00-22h00\*,  
 dimanche : 8h00-13h30  
 17h00 à 20h00\*

\*horaires ajustables selon animation ou match télévisé

### ÉPICERIE AMBULANTE (JEUDI) :



### RESTAURATION RAPIDE :

#### LE PETIT BAR A FRITES

Burgers, frites, saucisses, fish&chips. Présent tous les dimanches place du Bô à partir de 18h00 et joignable au 06.50.51.58.35

#### MOWGLI PIZZ'

Pizzas à emporter place du Bô tous les samedis de 17h30 à 21h30 et joignable au 06.98.18.98.11

#### DHARMA CANTINE NOMADE

Traiteur asiatique. Présent les mercredis des semaines impaires place du Bô, de 17h30 à 20h30 (en hiver - 18h en été) et joignable au 06.36.08.17.40.

### PRODUCTEURS LOCAUX :

#### JOHAN CLEQUIN

Viande de Porc joignable au 06.89.73.34.10 Dépôts ponctuels chez Grenouille.

#### SARL AU GREE DE L'AGNEAU

Vincent BIENFAIT joignable au 08.92.97.62.22

#### MARAICHER CHRISTOPHER HOLLANDERS

06.71.11.72.85. Paniers à réserver jusqu'au mercredi et livrés chez Grenouille le vendredi.

#### BRENATURE

élevage de porcs bio, vaches salers, joignable au 06.17.89.19.81

#### LE TY'POTAGER

maraicher - 07.68.61.92.62

### COIFFURE À DOMICILE

#### CLAIRE COIFFURE

Joignable au 07.61.79.89.01.  
 Du lundi au vendredi, de 9h à 19h







## URBANISME



Il faut une autorisation administrative, Permis de Construire (PC, projet au-delà de 20m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou surface de plancher créés) ou Déclaration Préalable (DP, projet jusqu'à 20m<sup>2</sup> d'emprise au sol ou surface de planche créés) pour tout projet de construction, d'extension ou surélévation d'une construction existante.

Toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (ouverture, ravalement, changement de fenêtre, ajout de châssis de toit...) et édification de clôture sont soumis à une Déclaration Préalable. Pour une démolition, il faut un permis de démolir, sauf si celle-ci s'accompagne d'une construction, auquel cas le permis de construire peut valoir également permis de démolir si le dossier en fait la mention explicite.

Les dossiers sont enregistrés en mairie et transmis à Ploërmel Communauté pour instruction. Les délais d'instruction seront majorés si le projet se situe dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

## MUTUELLE

Contrat Mutuelle à tarif négocié destiné à la population de St Servant.

**Axa et Groupama** vous proposent une complémentaire santé destinée aux habitants de la commune.

### Renseignements

Axa ; Fabienne Le Bot, au 06 83 99 48 11  
Groupama ; agence de Josselin, 02 97 22 21 84



## PANNEAU POCKET

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



- 1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte, sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIX PUBLIQUE - © PANNEAU-POCKET 2023

## NOTRE PAGE FACEBOOK



### Notre Page Facebook !

Découvrez notre nouvelle page Facebook !

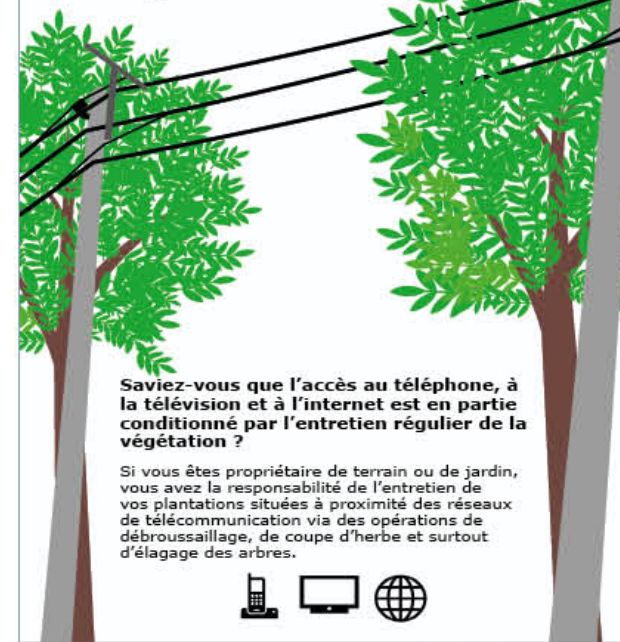
Toutes les actualités ainsi que les informations importantes liées à la vie de la commune seront relayées et diffusées ici !

Alors ne ratez plus rien et suivez-nous !



@mairiesaintservantsuroust

## Pour rester branché, élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



<p><b>Les bénéfices d'un élagage régulier</b></p> <p>Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétisme et un confort de récolte.</p> <p>Limiter le ramassage des feuilles</p> <p>Prévenir la chute des branches.</p>	<p><b>Le conseil</b></p> <p>Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de situation dangereuse et/ou complexe.</p>
--	--

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.



Ne pas jeter sur la voix publique

## SERVICES D'AIDE À DOMICILE DE L'ADMR



pour tous, toute la vie, partout

Une offre de services très large :

- Ménage - Repas pour tout public en régime prestataire ou mandataire
- Accompagnement des personnes âgées ou handicapées dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit
- Garde d'enfants à domicile en horaire atypique ou non
- Aide aux familles à l'occasion d'un événement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance ...).
- Portage de repas à domicile (menu 6 ou 5 composantes) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine. Menus spéciaux pour régimes sans sel, sans sucre, facile à manger, mixé.
- Télé assistance Filien avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation ... Des services de proximité :

- Des intervenants locaux : plus de 40 salariés habitant sur le territoire
  - Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins
  - 2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN - 02 97 73 94 23 [josselin@admr56.com](mailto:josselin@admr56.com)
- Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.**

### ► Contacts pour la commune :

Bureau : Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN  
02 97 73 94 23 [josselin@admr56.com](mailto:josselin@admr56.com)  
Portage de repas : VALY Agnès : 02 97 73 94 21 (après-midi les lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
[repasjosselin@admr56.com](mailto:repasjosselin@admr56.com)

### Bénévoles :

Charles RENNE Président : 06 82 17 50 78 [charles.renne@wanadoo.fr](mailto:charles.renne@wanadoo.fr)  
Jocelyne PERROTIN : 06 19 75 31 70  
Jacques RAFFRAY Poseur téléassistance FILIEN : 06 45 64 85 61





## REMISE DES CLÉS DE L'ÉGLISE

Bienvenue au nouveau recteur : Monsieur le Maire, entouré du conseil paroissial, a eu l'honneur de remettre les clés de l'église au Père Elpidio Daniel Ekué le samedi 21 septembre.



## 100 ANS ANGÈLE PIRIO

Angèle Pirio a fêté ses 100 ans le 15 janvier 2024, entourée de ses proches et d'élus dans son village **Le Bas Drainy**.



## REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS a réuni 78 personnes le dimanche 13 octobre.

Monsieur le Maire précise : « Ce temps est un moment fort et précieux pour notre commune. Ce temps passé avec nos aînés est vraiment un moment privilégié. »







## SYNDICAT SCOLAIRE PAYS DE JOSSELIN

En cette année scolaire 2024-2025, 185 élèves sont scolarisés à l'école Suzanne BOURQUIN de Josselin.

Les travaux de l'école élémentaire ont commencé depuis septembre 2024. L'école va être déconstruite puis reconstruite sur le même emplacement. Elle comportera également une partie accueil périscolaire. Le coût prévisionnel du projet s'élève à environ 3 400 000 € H.T. L'Etat, le Département, la Région et la CAF participent au financement du programme.

En attendant, les élèves de l'école élémentaire ont changé de locaux. Après quelques travaux d'aménagement afin qu'ils soient accueillis dans de bonnes conditions, ils ont intégré, depuis la rentrée de septembre, l'école délocalisée, située 21 rue St Jacques à Josselin. Ils y resteront normalement 2 années scolaires.

### Infos inscriptions :

Le dossier d'inscription aux services périscolaires est à retirer au siège du Syndicat scolaire situé 3 Place des Remparts à Josselin. Il est également téléchargeable sur le site internet de l'école Suzanne BOURQUIN. Contact : 02 97 22 27 12, direction@syndicatscolairejosselin.fr

Horaires d'ouverture : le mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - le mercredi de 9h à 12h. Les familles disposent d'un portail famille, voici le lien : <https://portail.berger-levrault.fr/SyndicatScolairePaysDeJosselin/accueil>.

Il s'agit d'un espace numérique accessible à tout moment et sur tout support informatique, qui leur permet de gérer les réservations et les annulations de présence des enfants aux services périscolaires, consulter leurs factures...

### Ecole Suzanne BOURQUIN

Les inscriptions à l'école sont gérées par la Directrice, Mme Rozenn BAUTHAMY. Contact : prise de RDV par téléphone 02 30 19 01 21 ou par mail : ec.0560293p@ac-rennes.fr



## REDEVANCE DECHETS

Dès 2027, La Redevance Déchets sera le nouveau mode de contribution qui financera la collecte et le traitement de vos déchets sur la partie sud de Ploërmel Communauté.

**L'objectif :** Parvenir à réduire individuellement et collectivement notre production de déchets !

Déjà instaurée sur la partie nord du territoire, la Redevance Déchets viendra remplacer les deux modes de tarification en vigueur sur la partie sud :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### COMMENT CELA FONCTIONNE T-IL ?

Comme pour l'eau et l'électricité, votre facture se composera :

- D'une part fixe correspondant à l'abonnement au service

D'une part variable calculée selon votre production de déchets

Grâce à un système d'identification, la production des déchets suivants sera comptabilisée :

- Les ordures ménagères (poubelle grise)
- Les emballages et les papiers (poubelle jaune)
- Les passages en déchèterie

### QUI EST CONCERNÉ ?

Les 17 communes suivantes sont concernées : Ploërmel, Gourhel, Montertelot, Campénéac, Taupont, Loyat, Josselin, Guillac, Val-d'Oust, Guégon, Cruguel, Saint-Servant-sur-Oust, Lantillac, Forges de Lanouée, La-Grée-Saint-Laurent, Héliéan, La Croix-Héliéan.

Toutes les catégories d'usagers sont concernées :

- Les habitants (locataires et propriétaires / résidences principales et secondaires / maisons et appartements)

- Les collectivités (mairies, écoles, crèches, organismes publics...)
- Les professionnels (commerçants, artisans, entreprises, assistantes maternelles...)

De nouveaux d'équipements, avec un système de puce électronique, seront mis en place :

- Pour les maisons : des bacs individuels
- Pour les appartements : des bacs collectifs
- Dans les centres-villes historiques de Ploërmel et Josselin : des bornes d'apport collectifs

### LA REDEVANCE DÉCHETS, POURQUOI CE CHOIX ?

La Redevance Déchets est une réponse aux enjeux environnementaux et économiques actuels.

Elle a pour objectif de répondre à trois grands défis :

- Réduire notre quantité de déchets et améliorer leur valorisation
- Maitriser les coûts du service
- Harmoniser le service

Le lancement officiel de la redevance déchet est prévu pour 2027 avec l'envoi de la première facture réelle.



## FRANCE SERVICE

Un service itinérant : permanence à Saint-Servant le mercredi des semaines impaires, de 14h00 à 16h45 (sur le parking de la mairie) - 06.31.24.37.89

Des sites fixes (avec ou sans rendez-vous) :

- Josselin 02.97.22.24.90
- Ploërmel 02.56.61.80.02
- La Trinité-Porhoët 02.97.93.93.69
- Mauron 02.97.22.91.62
- franceservices@ploermelcommunaute.bzh

**Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?**

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Logo: PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

### LES SERVICES PROPOSÉS

Des agents formés vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

<b>Emploi</b>	Utilisation du site francetravail.fr (inscription, actualisation mensuelle, impression attestations), etc...
<b>Retraite</b>	Information retraite CARSAT, MSA et autres caisses, création de compte assurance retraite, demande de retraite, etc...
<b>Famille</b>	Demande de prestations (RSA, prime d'activité...), impression attestations sur les sites caf.fr et msa.fr, etc...
<b>Santé</b>	Création de compte amel.fr à la CPAM ou de compte MSA, demande de carte vitale, demande de complémentaire santé solidaire (C2S), impression attestations, etc...
<b>Justice</b>	Mise en relation avec les juristes de l'accès au droit ou le conciliateur de justice (information juridique dans tous les domaines de la vie quotidienne, litige, conflit), etc...
<b>Finances</b>	Création de compte impot.gouv.fr, aide à la déclaration de revenus, mise en relation avec les agents des finances publiques, etc...
<b>Mobilité</b>	Utilisation du site ants.fr, demande de carte grise, demande de permis de conduire, changement d'adresse, vente de véhicule, etc...
<b>État civil</b>	Pré-demande de carte d'identité et de passeport sur le site ants.fr, demande d'acte d'état civil en ligne, etc...
<b>Logement</b>	Demande d'aide au logement, demande de logement social, demande d'aide en ligne pour la rénovation de l'habitat, aide à l'enregistrement des chèques énergie, etc...

À votre disposition sur place en accès libre : un espace documentaire et un espace informatique « le kiosque » qui est équipé d'un scanner et d'une imprimante pour effectuer vos démarches de manière autonome.

### NOS PARTENAIRES NATIONAUX







## COMMISSION EMBELLISSEMENT

La commission embellissement a porté un nouveau regard sur notre commune qu'elle souhaite animer de couleurs chatoyantes au gré des saisons. Nos pas nous ont guidé vers la Touche Piro, Bréna, Le Léhé, le bas Drainy où les croix ont été nettoyées et seront bientôt colorées de plantes vivaces, bulbeuses (narcisses, crocus, tulipes...).

Nous remercions chaleureusement notre service technique qui à bravé la météo pour redonner vie à notre patrimoine.

Afin de mener à bien ce beau projet nous avons besoin de votre aide et de votre participation, il y a certainement une richesse cachée (fontaine, lavoir, croix...) qui mérite toute notre attention. N'hésitez pas à venir en mairie nous le signaler pour l'intégrer à notre projet d'embellissement. Pour que tout ces lieux chargés d'histoire ne disparaissent pas, partageons notre savoir, nos ambitions et rencontrons-nous.

**A vos tiroirs et greniers** pour notre prochain projet nous recherchons d'anciennes photos qui témoignent de la vie de Saint Servant et de ces villages. Merci.

*Des sourires et des fleurs,  
la commission embellissement*



La Touche Piro



Le Bas-Drainy



Le Léhé



Bréna

## MATHILDE N BOTTIÈRE

Installée sur la route de Lizio, au village des NOES N° 5. Cordonnière :

Je fabrique des chaussures sur mesure.

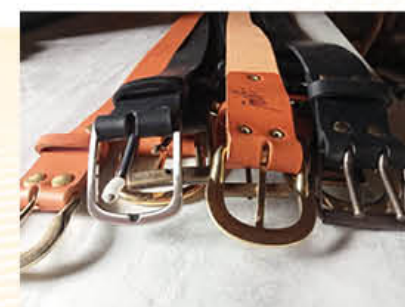
Je répare aussi tous modèles de chaussures, articles en cuir ou simili (blouson, matériel équestre, sac ...)

Je fabrique en série et à la demande de petits articles : Porte monnaie, petits sacs, porte-clés, sacoches de charpentier pour les outils.. et je reste ouverte à vos idées de projets.

Je suis présente tous les vendredis matin sur le marché de Ploermel.

Mon atelier est ouvert de 8h-17h du lundi au jeudi de 15h-17h le vendredi.

N'hésitez pas à me contacter au 05 49 71 25 97. (pour toute demande de devis ou de rendez-vous)







## ÉCOLE NOTRE DAME

### LE THÈME DE L'ANNÉE

**Le thème du Temps qui passe était au cœur du programme 2023/2024.**

Les grandes périodes historiques (Préhistoire, Antiquité, Moyen-Age, Temps Modernes et Epoque Contemporaine) ont rythmé la vie des élèves. Les élèves ont même enterré une capsule temporelle au sein de l'école.

Pour cette nouvelle année, place aux sciences dans tous leurs états ! Cinq grands domaines scientifiques vont être abordés au cours des 5 périodes scolaires : les mathématiques, la physique, la chimie, la technologie et l'astronomie.

### ACTIVITÉS AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Ploërmel Communauté a fait profiter les élèves de Notre Dame d'interventions et activités aussi agréables qu'originales. Activités athlétiques, atelier art (le papier dans tous ses états), hockey, course d'orientation, piscine ... Sans oublier des spectacles que les enfants ont adorés. Et ça continue cette année !

### LES ÉVÈNEMENTS

#### NOËL

Ateliers manuels en classes mélangées, spectacle de Noël avec les chants des enfants et la visite en exclusivité du Père Noël (le vrai).

### FÊTE DE LA MUSIQUE

La première partie de la Fête de la musique organisée par l'Avenir St Servant a été assurée par les élèves de Notre Dame.

### PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

En cette année olympique, les élèves de Cycle 3 se sont rendus à Josselin afin d'assister au passage de la flamme et ont participé à de multiples activités.

### KERMESSE

En juin dernier, la kermesse a clôturé l'année en beauté. Spectacle, jeux, activités et buvette ont rendu cette journée magique.

### CINÉMA

Les élèves participeront cette année à un festival de cinéma proposé par l'Académie. Après avoir visionné quatre films, les élèves devront voter afin d'élire leur court-métrage préféré.

### LES SORTIES

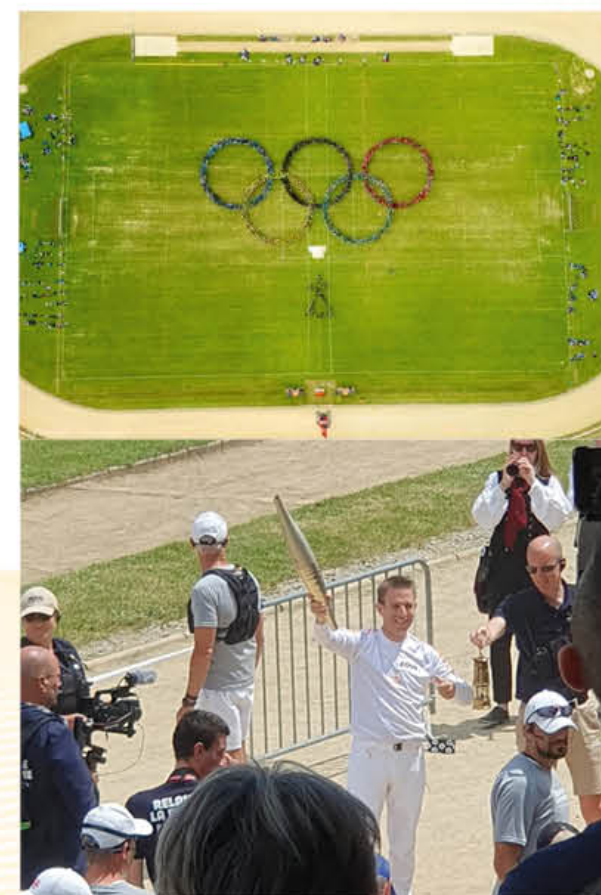
#### ÉGLISE DE ST SERVANT

En décembre 2023, les élèves ont visité l'église et y ont découvert sa crèche de Noël. Les grands ont lu l'histoire de la naissance de Jésus et les petits l'ont illustrée.

#### VOYAGE DANS LE TEMPS

En juin dernier, après avoir visité le Parc de la Préhistoire à Malansac, petits et grands ont pu camper le temps d'une nuit au sein de l'école

Le succès a été au rendez-vous ! Le lendemain, après un bon petit-déjeuner sous le préau de l'école, nous repartions pour le Village de l'An Mille.





## TOUS ENSEMBLE !

Chaque année, l'école organise une action de solidarité en faveur d'une cause importante. Cet automne, les enfants étaient très fiers de courir pour soutenir l'association La Josselinaise en compagnie des autres écoles du Réseau de Josselin.

## POUR FINIR

Merci à la municipalité pour son soutien auprès de l'école, l'OGEC, l'APEL, l'AEP, la bibliothèque et l'Avenir Saint Servant.



## DATES A RETENIR

**Le 29 mars, l'APEL organise un carnaval et une soirée au profit de l'école.**

Notre kermesse aura lieu le dimanche 15 juin, avec un spectacle réalisé par les élèves, suivi de multiples activités proposées par l'APEL.

Bon à savoir : les inscriptions pour les élèves nés en 2023 sont ouvertes !

Contactez-nous : 09 66 83 38 08  
ou [eco56.nd.st-servant-sur-oust@e-c.bzh](mailto:eco56.nd.st-servant-sur-oust@e-c.bzh)







## BIBLIOTHÈQUE

L'organisation de la bibliothèque municipale a été revue suite au départ de Marie-Thérèse, bénévole référente, en février dernier. Toute l'équipe des bénévoles et la municipalité remercient Marie-Thérèse pour son engagement, sa bonne humeur et sa persévérance à rendre cet endroit agréable et incontournable pour les habitants !



Le développement du Réseau **Les Mots sur l'eau** se poursuit : un grand rangement en octobre suivi d'une fermeture temporaire de la bibliothèque en novembre a permis la mise aux normes de l'étiquetage ainsi que l'intégration

de l'ensemble des œuvres dans un logiciel informatique commun aux trois bibliothèques membres.

Cette première étape va permettre par la suite la mise en place du catalogue commun voulu par le Réseau qui sera développé courant 2025.

Retrouvez toutes les actualités du Réseau sur Facebook ou via les flyers disponibles en bibliothèque.

Depuis septembre 2024, les horaires ont été modifiés pour garantir un meilleur accueil des lecteurs par les bénévoles de la bibliothèque municipale :

**Mercredi, de 11h à 12h15 et de 14h à 16h**  
**le 1er mercredi de chaque mois**  
**Vendredi, de 18h à 19h15**  
**Samedi, de 11h à 12h15**

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite, pour une durée d'un an renouvelable (5 œuvres maximum pour une durée de 4 semaines). N'hésitez pas à venir vous inscrire !

La bibliothèque municipale, forte de ses 2 000 livres environ, bénéficie d'une offre complémentaire grâce aux prêts de la Médiathèque Départementale de Caro, qui met à disposition plus de 250 livres supplémentaires aux lecteurs. Ces prêts sont mis à jour tous les 9 mois environ. Ponctuellement, vous pouvez également demander à réserver un livre présent dans leur catalogue et le réceptionner en bibliothèque (délai variable selon disponibilité).

Tout au long de l'année, la bibliothèque a fait l'acquisition de nouveautés pour satisfaire ses lecteurs : romans, romans graphiques, albums jeunesse...



La bibliothèque propose également un accueil mensuel des élèves de l'école Notre Dame, de la maternelle au CM2 : lectures à voix haute en petit groupe et emprunt de livres qui sont ramenés à la maison et rendus à la séance suivante.



Et parfois, c'est la bibliothèque qui s'invite à l'école...



Deux ateliers par mois sont également proposés aux enfants, les mercredis, de 14h à 16h. Ces ateliers sont gratuits, sur réservation :

**BIBLIOLISIRS,**  
**le 1er mercredi de chaque mois, dès 5 ans.**

Animés par Molly et l'un de ses acolytes, Julien ou Céleste, les enfants se retrouvent autour d'un thème donné pour créer, imaginer, partager et découvrir les joies des travaux manuels.



**LE PETIT LABOOK,**  
**le 3ème mercredi de chaque mois, dès 7 ans.**

Animés par Muriel, les ateliers mêlent plaisir de la lecture et travaux manuels autour de différents thèmes donnés.



Parce que la présence des bénévoles est indispensable, si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées lors d'une permanence !

Bonnes lectures,

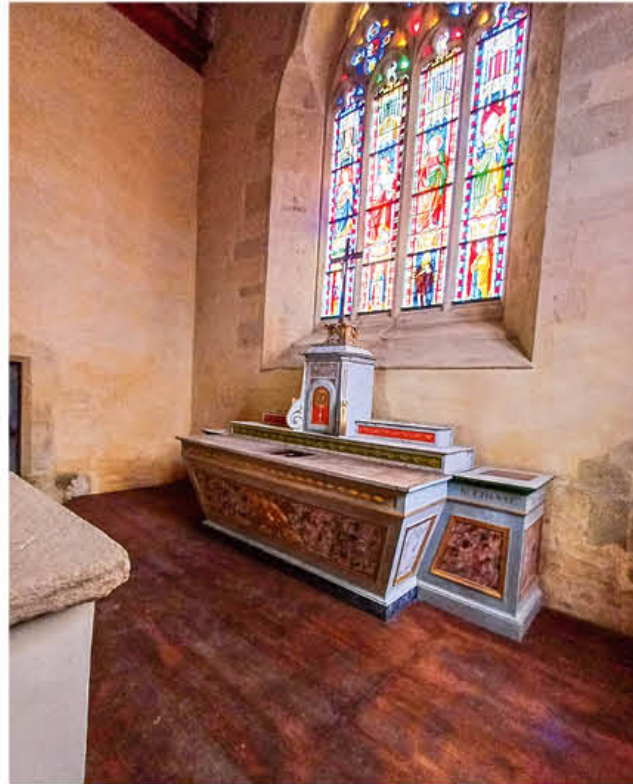
Angelina

Merci à l'ensemble des bénévoles pour le temps donné à assurer les permanences, accueillir les enfants de l'école, animer les ateliers, ranger et trier, réparer les fauteuils usés, repérer les nouveautés, aller acheter du matériel, participer aux réunions et formations...





## RESTAURATION DE LA CHAPELLE ST GOBRIEN



## FOUSTIVITÉS

"Bonjour à toutes et à tous,



L'association a ponctué son année 2024 par l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 Septembre dernier. L'occasion pour le bureau de dresser le bilan de sa première année après la refonte de son organigramme.

Le double concours de belote fin février est toujours autant plébiscité et sera reconduit l'année prochaine.

Le défi cette année reposait sur l'organisation d'une soirée musicale St Patrick courant Mars. 3 groupes s'y sont produits : Zilou, Son Ar Dan et Kerlin. Malgré un résultat financier en dessous des espérances, l'événement a permis à ses membres de s'échauffer dans la bonne humeur pour la date clé : le Festi'Val de l'Oust.

En effet, beaucoup de points positifs ressortent de cette 16ème édition. Les Foustivités ont su tirer leur épingle du jeu grâce à ses acteurs : bénévoles, partenaires, collectivités territoriales, festivals voisins, artistes et techniciens... Une bonne étoile nous a offert une météo clémente, ce qui n'a pas été le cas pour toutes les associations en 2024.

Quelques nouveautés notables : Mise en place d'un réseau Wifi sur tout le site, location de WC autonomes, écran géant pour les partenaires, nouveau site internet pour plus de visibilité...

Les résultats financiers et humains sont satisfaisants. Après une saison de festivals où 50% des structures sont déficitaires, il faut savoir savourer ; ce ne sera peut-être pas le cas tous les ans...

Le leitmotiv reste l'esprit familial, festif et intergénérationnel de l'événement. Ce qui en fait sa force.

Pour conclure, le bureau des Foustivités remercie encore l'ensemble de ses intervenants qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ce week-end.



Notre équipe travaille actuellement sur l'édition 2025 sous le thème de Brocéliande et espère vous accueillir dans les meilleures conditions :

- 22 Février 2025 : Double concours de belote - Salle polyvalente

- 15 Mars 2025 : Soirée St Patrick- Salle polyvalente

- 27 et 28 Juin 2025 : 17ème Festi'Val de l'Oust

Les Foustivités "







## OUST À LA GARONNE

Nous avons reçu une nouvelle fois nos amis d'Auvillar pour le week-end de l'ascension. Pour la première soirée après les discours des Maires et des Présidents des deux associations, nos amis Occitans étaient accueillis par un vin d'honneur suivi d'un repas.

L'échange de 2024, entre nos deux villages, St Servant/Oust et Auvillar, nous aura permis pendant ce week-end, de leur faire visiter la ville de Vannes, sa gastronomie et notre baie d'exception qu'est le Golfe du Morbihan.

Petit retour sur notre périple avec une visite guidée de Vannes en petit train touristique. À bord du petit train aux toits panoramiques, nous partons à la conquête de cette vieille cité bimillénaire. Longeant les jardins et les remparts gardés par la Tour du Connétable, le convoi nous mène, au travers de ruelles pittoresques, jusqu'à la cathédrale. Descente vers le Port après une page d'histoire distillée par notre chauffeur.

Intermède par un déjeuner sur les quais du port de Vannes. Puis embarquement pour une croisière du tour du golfe du Morbihan, avec une escale sur l'île aux Moines !



"Mor bihan"... la petite mer, en breton. Ici on ne sait plus vraiment si c'est l'océan qui est entré en campagne ou bien l'inverse. Lumières éclatantes, îles et îlots comme s'il en pleuvait, jolies maisons de bord de mer... voici le Golfe du Morbihan, la perle de la Bretagne Sud. Tout cela sous un soleil qui réjouit nos occitans.

Le lendemain quartier libre dans les familles Bretonnes puis en soirée, le traditionnel repas avec animations venant clôturer ce séjour.

## HPPS

### Histoire & Patrimoine du Pays de Saint-Servant

L'an Neuf 2025 verra le quinzième anniversaire de notre association, qui s'occupe du patrimoine et de l'Histoire de notre commune, et des communes environnantes, des populations et des traditions qui les ont façonnés, ou marqués, depuis la



préhistoire, en passant par le Moyen-Âge, l'Ancien Régime et la Révolution, jusqu'à notre époque contemporaine. Cette année, nous avons surtout découvert de superbes châteaux, à moins de quarante kilomètres de Saint-Servant, et pourtant encore inconnus ou inaccessibles au public, même si leurs propriétaires multiplient les efforts de restauration et d'ouverture au public.

**LE BOIS DE LA ROCHE**, sur la commune de Néant-sur-Yvel, construit au XVe siècle, remanié et agrandi au XVIIe et XIXe siècle, marqué par les figures de Guillaume et de Philippe de Montauban, au XVe siècle, des proches d'Anne de Bretagne, reine de France, puis de la famille de Volvire au XVIIe : dans l'église de Néant, on peut voir le tombeau de Anne-Toussainte de Volvire, dite la « Sainte de Néant » miraculeusement sauvée d'un horrible danger...



### Histoire & Patrimoine du Pays de Saint-Servant

L'an Neuf 2025 verra le quinzième anniversaire de notre association, qui s'occupe du patrimoine et de l'Histoire de notre commune, et des communes environnantes, des populations et des traditions qui les ont façonnés, ou marqués, depuis la préhistoire, en passant par le Moyen-Âge, l'Ancien Régime et la Révolution, jusqu'à notre époque contemporaine. Cette année, nous avons surtout découvert de superbes châteaux, à moins de quarante kilomètres de Saint-Servant, et pourtant encore inconnus ou inaccessibles au public, même si leurs propriétaires multiplient les efforts de restauration et d'ouverture au public.

**LE BOIS DE LA ROCHE**, sur la commune de Néant-sur-Yvel, construit au XVe siècle, remanié et agrandi au XVIIe et XIXe siècle, marqué par les figures de Guillaume et de Philippe de Montauban, au XVe siècle, des proches d'Anne de Bretagne, reine de France, puis de la famille de Volvire au XVIIe : dans l'église de Néant, on peut voir le tombeau de Anne-Toussainte de Volvire, dite la « Sainte de Néant » miraculeusement sauvée d'un horrible danger... Au XIVe siècle, se déroula, non loin de là, la bataille de Mauron, épisode sanglant de la guerre de Succession de Bretagne, puis à la fin du XVIIIe siècle, la forteresse abrite les chouans !

**AU CHÂTEAU DE CALLAC**, sur la commune de Plumelec, dont l'origine remonte au XIIe siècle, la guerre de Succession de Bre-



Façade ouest du château de Callac



Le livre relatif à la longue histoire de notre commune, **Saint-Servant, Histoire et mutations**, est toujours disponible. Vous le trouverez au bar «chez grenouille» (son prix 10 €)

**Si vous possédez des documents** relatifs à l'histoire de la commune: actes anciens, photos, objets... ou des bulletins paroissiaux antérieurs à 1975, n'hésitez pas à nous les confier pour copies: nous pouvons toujours y découvrir des détails intéressants la vie des Servantais, aux siècles passés. Nous joindre: [contacthppps@orange.fr](mailto:contacthppps@orange.fr) ou 06 52 81 26 19





## TÉLÉTHON SAINT SERVANT

Cette année 2024, le téléthon à SAINT SERVANT à encore été une réussite formidable.

Il s'est déroulé en plusieurs dates : la soirée karaoké a eu lieu le vendredi 4 octobre, le fest deizh animé par les groupes LHYR et LES RAGALOUS le samedi 5 octobre. Nous avons finalisé ce téléthon avec notre journée continue du samedi 30 novembre. Paris ayant décidé de faire l'inauguration de Notre Dame le même weekend que celui de l'AFM téléthon National.

Les associations servantaises, la commune et les employés municipaux ont comme toujours été présentes à cette réussite, et nous sommes très heureux d'accueillir près de nous des associations ainsi que des communes environnantes depuis plusieurs années. Nous formons une force incroyable avec cette union. Les chercheurs du laboratoire du téléthon, Généthon de l'AFM se battent eux aussi pour sauver des enfants, des adultes avec des traitements innovants pour des maladies rares mais aussi pour des maladies

fréquentes comme le cancer, l'insuffisance cardiaque, la DMLA et bien d'autres qui peuvent tous nous toucher.

Tous les bénévoles, les participants, les partenaires, les communes ont remis :

**Le samedi 7 décembre à l'AFM téléthon  
41299€ résultat provisoire.**

Bravo et merci à tous de la part de l'AFM, Paris nous félicite pour notre force sans faille. Plusieurs rendez-vous sont donnés pour 2025. Tous nos meilleurs vœux pour 2025 et profitez de la vie et des personnes que vous aimez.



## A VENIR :

- ▷ soirée karaoké le vendredi 03 octobre 2025
- ▷ fest deizh le samedi 4 octobre 2025
- ▷ Téléthon le samedi 6 décembre 2025
- ▷ rallye touristique en faveur du téléthon le 8 juin 2025



Bravo et merci à tous de la part de l'AFM, Paris nous félicite pour notre force sans faille. Plusieurs rendez-vous sont donnés pour 2025.







## JA BASKET SAINT-SERVANT

### JA BASKET ST SERVANT SAISON 24-25



#### BUREAU



**Présidente :** Clémentine GREISCH

**Trésorière :** Mélyssa DANIEL

**Secrétaire :** Emilia ANDRE

**Membres :** Laura LALY, Morane HAVARD,  
Delphine DANET, Alexandra MERCIER



#### ENTRAÎNEMENTS

**U11 :** Mercredi de 18h15 à 19h30

Entraîneur (bénévole) : Enrique HAVARD

**U13 :** Jeudi de 17h45 à 19h

Entraîneur (bénévole) : Victoria BOCHER

**U18 :** Vendredi de 18h à 19h30

Entraîneur (bénévole) : Victoria BOCHER

**Séniors F :** Vendredi de 19h30 à 21h

Entraîneur : Brice BENARD



#### ÉVÈNEMENTS

**Soirée Beaujolais :** 23 nov 2024

**Tournoi nocturne :** 25 avril 2025

**Assemblée générale :** 13 juin 2025



#### LICENCIÉS ÉQUIPES

##### 57 licenciés

47 joueurs / 10 (coachs/arbitre/bureau)

##### 6 équipes

U11 G / U11 F(1) / U11 F(2) / U13 M / U18 F /

Séniors F



#### COACHS

Coach U11 : Enrique HAVARD / Erwan HAMON

Coach U13 : Victoria BOCHER

Coach U18 : Sophie PERROTIN DOS SANTOS

Coach Séniors F : Brice BENARD

**Merci à eux !**

#### CONTACT



**Tel :** 06.72.77.55.22

**Email :** ja.basketstservant@gmail.com



#### LOCATION VAISSELLES



Assiettes / couverts / verres / saladiers / pichets

- moins de 100 couverts : 20 € (15€ associations)
- plus de 100 couverts : 40€ (30 € associations)



Matinée initiation table et arbitrage  
du 21/09/2024



Mobilisation de la JA pour  
Octobre Rose



#### Nos équipes







## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour cette nouvelle saison de chasse, les effectifs de notre société sont en légère augmentation avec 46 chasseurs : 39 sociétaires et 7 actionnaires. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à 2 nouveaux jeunes chasseurs : Théo BOUGER et Stévan JOUBEL.

En ce qui concerne les populations de gibiers, elles se portent plutôt bien. Cette année, nous notons toujours une présence importante du sanglier sur notre territoire. Ces derniers occasionnent de nombreux dégâts sur les cultures, il est donc impératif pour nous chasseurs de réguler ses effectifs. Aussi, la saison dernière, nous avons eu la chance d'en prélever 7 dont 1 beau mâle de 91 kg au mois de Février.



Concernant le lièvre et le chevreuil, les populations se portent très bien. Les bons résultats obtenus lors des comptages nocturnes de janvier dernier nous permettent de bénéficier de plans de chasse intéressants. Ainsi, pour la saison en cours, la fédération nous a délivré 38 bracelets lièvres et 32 bracelets chevreuils.

La société de chasse participe aussi activement à la lutte contre les nuisibles notamment celle du ragondin : un rongeur qui occasionne de gros dégâts sur les berges des cours d'eau et les cultures et qui véhicule des maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme (Leptospirose). Aussi, tous les ans, nos 4 piégeurs communaux, permettent de contenir l'expansion de cette espèce invasive en capturant plus d'une centaine de rongeurs sur la commune. Merci à eux !

Cette année 2024 a également été l'occasion de démarrer un projet qui nous tenait à cœur : l'agrandissement de notre local de chasse. En effet, les nouvelles normes et l'augmentation des populations de chevreuils et de sangliers nous ont conduits à repenser l'aménagement de notre local. Aussi, je tiens particulièrement à remercier la municipalité pour l'achat des matériaux, les travaux étant entièrement réalisés par les chasseurs.

Voilà, en bref, un petit aperçu des différentes actions qui viennent rythmer la vie de notre société de chasse tout au long de l'année.

Je terminerai par remercier l'ensemble des propriétaires et des exploitants qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terrains et je vous donne rendez-vous le 1er mars prochain pour notre traditionnel repas de chasse.

L'ensemble des membres de l'association se joint à moi et vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Pour l'association,  
Aymeric PIRIO

## GYM

L'association qui entame sa 19<sup>ème</sup> année compte déjà 170 licenciés qui se retrouvent avec grand plaisir pour se renforcer au niveau musculaire, travailler les fessiers, les abdos, la coordination, la souplesse, l'équilibre.

Tous les exercices apportent une position idéale et un alignement correct du corps grâce aux différents accessoires et équipement innovants du club.



Cette nouvelle saison a commencé par le forum des associations qui s'est déroulé à Guégon. La démonstration de step, bosus, trampoline a été animée par une vingtaine de nos fidèles adhérents que nous tenons à remercier.

Cette ambiance chaleureuse, la bonne humeur et la convivialité lors de cette démonstration a suscité beaucoup d'intérêt parmi les visiteurs du forum qui se sont inscrits pour cette nouvelle année.

**La cotisation annuelle est de 45 € pour l'ensemble des 4 cours avec un essai avant l'inscription.**

- ▶ Le lundi 15h/16h : gym douce et pilates
- ▶ Le lundi 18h30/19h30 : renforcement musculaire et pilates
- ▶ Le mardi 19h30/20h30 : renforcement musculaire et pilates
- ▶ Le jeudi 19h30/20h30 : step

Vous avez envie de vous joindre à nous, venez essayer tout au long de l'année. La moyenne d'âge est de 16 ans à 80 ans.

**Pour plus d'informations, visitez notre site :**  
[www.gymtonicstservant.site.fr](http://www.gymtonicstservant.site.fr)

Besoin de nous contacter par mail :  
[gymtonicstservant@gmail.com](mailto:gymtonicstservant@gmail.com)

Le club est toujours très investi pour le Téléthon AFM, l'aide à la recherche médicale.

Nous remercions très chaleureusement, Monsieur le Maire et ses conseillers, les employés communaux ainsi que les licencié(es) pour leur gentillesse, leur fidélité aux cours et nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux, réussite et santé pour 2025 ainsi qu'à nos futur(es) adhérent(es).

Le Bureau





## AVENIR SAINT-SERVANT (1998 – 2025)



Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,  
Une nouvelle saison vient de débuter avec 2 équipes seniors (48 joueurs) qui évolueront respectivement en District 1 et District 2 comme l'année passée. Le plus haut niveau départemental.

À cela s'ajoute, 2 arbitres, 20 dirigeants, une dizaine de bénévoles puis un peu plus d'une vingtaine de jeunes pour un total de 100 licenciés pour cette année, en baisse d'un peu plus de 10% par rapport à l'année dernière significative surtout au niveau des jeunes qui peut être inquiétante.

Félicitations aux joueurs, entraîneurs et dirigeants qui œuvrent tous les week-ends pour nous rendre une belle image de notre club.

Côté jeunes, nos pousses Servantais (es) de U6 à U17 évolueront toujours au sein du Groupement DIOU STER pour la 8ème année.

Nous attachons beaucoup d'importance et donc du temps pour le groupement de nos jeunes « DIOU STER » car c'est bien évidemment l'AVENIR de nos petits clubs mais forcé de constater que l'effectif est en baisse sur le secteur, probablement par un problème démographique connu.

**L'AVENIR participe aussi pleinement à la vie sociale de sa commune.**

Toutes nos manifestations sont et seront reconduites.

Vous retrouverez toutes nos dates à suivre et nous vous remercions à l'avance pour votre participation.

Notre soirée Beaujolais du 23 novembre dernier organisée avec la JA BASKET a été très appréciée comme à son habitude avec un plus de 300 repas (sur place et à emporter), encore un grand merci à nos bénévoles avec une mention spéciale à l'équipe de cuisine pour leurs temps passés aux fourneaux.



Pour celles et ceux qui souhaitent et veulent aussi œuvrer à la pleine réussite de nos projets, n'hésitez pas à nous contacter au 06.82.82.76.12 ou par nos réseaux sociaux :

- Site internet : <https://avenirsaintservant.com/>
- <https://www.instagram.com/avenirsaintservant/>
- <https://www.facebook.com/AvenirSaintServantSurOust/>

### DATES DE NOS FESTIVITES POUR LA SAISON :

- **23 Novembre 2024** : SOIREE BEAUJOLAIS avec la JA BASKET (Salle des fêtes).
- **27 Décembre 2024** : TOURNOI GOBRIEN DANET (Foot en salle, salle des sports).
- **17 Janvier 2025** : GALETTES DES ROIS POUR TOUS (Salle des Fêtes).
- **8 Mai 2025** : TOURNOI DE PALET (Stade ou sur le Bô).
- **23 Mai 2025** : ASSEMBLEE GENERALE (Salle des sports).
- **29 et 30 Août 2025** : BAR EPHEMER (Sur le Bô).

L'ENSEMBLE DU CLUB DE L'AVENIR  
VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES  
DE FIN D'ANNEE ET UNE EXCELLENTE  
ANNEE 2025. Prenez soin de vous







## DIOU STER

Bonjour à tous,

Une nouvelle saison démarre pour le GJ DIOU STER.

Nous comptons 130 licenciés inscrits cette année. L'effectif est légèrement à la baisse par rapport à l'année précédente.

Nos U10-U11 ont eu l'honneur d'aller « ESCORD KIDS » lors du match Rennes-Lens.

D'autres événements auront lieu tout au long de la saison notamment la traditionnelle galette des rois qui se déroulera le 18 janvier à la salle des coteaux de Guillac. Notre repas annuel se déroulera quant à lui le 26 avril 2025 toujours à la salle des coteaux.

L'assemblée générale se fera le 21/06/25 à la salle des coteaux de Guillac et permettra de faire le bilan de la saison et aussi transmettre les informations de la saison suivante.

Je souhaite à tous nos meilleurs vœux pour cette fin d'année et une excellente année 2025 !

Pour le GJ DIOU STER  
Damien DANET



## JOURNÉE SPORT FÉVRIER 2023

Trois « Journées Sports » ont eu lieu en 2024. Encadrés par un animateur de Profession Sport (Vannes) et des bénévoles, les enfants de 6 à 12 ans sont venus découvrir plusieurs sports collectifs le temps d'une journée.

Un grand merci aux bénévoles :  
Jocelyne, Monique et Marie-Noëlle.



## DES NOUVELLES DE MAURENE TREGOUET

Après 2 saisons passées chez Arkéa B&B hôtel, Maurène entamera sa 3<sup>è</sup> saison en tant que professionnelle au sein de cette équipe, qui lui a renouvelé sa confiance pour 2025.

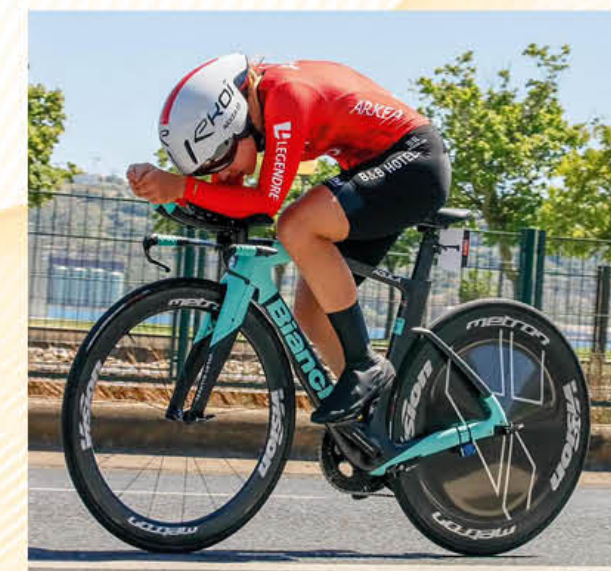
En cyclisme aussi, il y a une période d'apprentissage. C'est ainsi que durant la saison 2024, le rôle principal de Maurène a été d'aider certaines de ses coéquipières à se placer dans les meilleures conditions de course, pour « l'emballage » final et la victoire éventuelle.

En dehors de ce rôle d'équipière, elle a aussi réussi à tirer son épingle du jeu à maintes reprises : 13 tops 20. Retenons particulièrement une 2<sup>è</sup> place sur une étape du tour du Portugal, ainsi qu'un top 10 sur l'Extrémadura en Espagne.

En tant que Servantais, soyons fiers d'avoir une sportive de haut niveau dans notre commune !

Toutes nos félicitations à elle, et bonne chance pour sa saison 2025. Et pourquoi pas une participation sur le tour de France féminin, qui passera d'ailleurs en Bretagne !

A. M.







## ASSOCIATION CYCLOTOURISTE SERVANTAISE

Le 20 octobre dernier, comme tous les ans depuis 31 ans, a eu lieu la randonnée VTT et pédestre des « Vallons de l'Oust ». Début septembre, 15 à 20 bénévoles ont démarré le nettoyage des circuits, et ce, jusqu'au jour de la rando. Beaucoup de travail sur certains sentiers, qui avaient disparu suite à l'abattage de résineux sur certaines parcelles. Ajouté à cela, une végétation très vigoureuse cette année.

Tout ceci n'était pas suffisant pour mettre à mal le moral des bénévoles présents chaque samedi. C'est donc armés de débroussailluses, de tronçonneuses, mais aussi de faucilles et de rateaux, que nous avons surmonté, dans la bonne humeur, les difficultés qui se sont présentées. Avec, comme juste récompense, un repas servi chaque samedi midi à la salle du presbytère (devenue notre Q.G.I.). Merci à tous, et plus particulièrement aux nouveaux venus.

Cette 31<sup>e</sup> rando aura eu à subir une concurrence régionale importante (5 randos en face de nous, soit 2 de plus qu'en 2023, et pas des moindres), et la météo est venue s'inviter pour perturber notre organisation.



Résultat: seulement 180 vététistes et 180 marcheurs. «Chapeau» à eux d'avoir eu le courage d'affronter ce temps exécrable. Et merci aux bénévoles qui, pour certains, sont restés sous la pluie durant 4 heures.

Le 21 septembre, l'association a récompensé par un repas tous les bénévoles (ils sont environ 70) qui ont participé à organisation de la rando 2023. Un grand merci à tous.

### LE DEVENIR DE LA RANDO ?

Pour ce qui me concerne, en tant que président, je poursuivrai mon aventure encore une année. Après...je renouvelle mon appel de 2023: «recherche des personnes qui voudraient bien entrer au bureau de l'association des Vallons de l'Oust (contrat en CDI)». Pas besoin d'être vététiste ou cyclo, juste aimer le monde associatif et la nature. Toute personne motivée est la bienvenue et je suis prêt à l'épauler.

Nous remercions la municipalité et les employés communaux pour l'aide qu'ils nous apportent. Remerciements également au comité des fêtes de Lizio, aux chasseurs, ainsi qu'aux propriétaires terriens. Un grand merci également à Agnès et Didier LE BLANC pour le prêt de leur bâtiment pour le stockage de notre matériel.

La 32<sup>e</sup> rando, en 2025, aura lieu le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre et le débroussaillage débutera le 1<sup>er</sup> samedi de septembre. Tous les volontaires seront les bienvenus.

Félicitations à Mickaël THOMAS, pour sa participation à différentes manifestations cyclo de renom, dont l'Ardéchoise.

Les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2024, principalement de bonne santé.

Pour tout contact :  
Pour l'association,  
Alain MAINGUY

- M.THOMAS : 02/97/22/24/69 - 0785107131
- A. LE VANNIER : 02/97/22/25/90 - 0659227885
- A. MAINGUY : 02/97/22/39/09 - 0612663194

P.S.: Des photos de la rando sont à voir sur Facebook, sur le site «Club Cyclotouriste de Saint Servant sur Oust – les Vallons de l'Oust»







## AGENDA 2025

<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vœux du Maire</li> <li>▶ Galette des Rois pour tous, à la salle polyvalente, organisée par l'Avenir</li> </ul>	<p>Samedi 11 janvier</p> <p>Samedi 17 janvier</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Double concours de belote des Foustivités</li> </ul>	<p>Samedi 22 février</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Repas de la chasse</li> <li>▶ Soirée Saint Patrick, par les Foustivités</li> <li>▶ Carnaval de l'école</li> </ul>	<p>Samedi 1er mars</p> <p>Samedi 15 mars</p> <p>Samedi 29 mars</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tournoi nocturne JA Basket</li> </ul>	<p>Vendredi 25 avril</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tournoi de palets sur le Bô, organisé par l'Avenir</li> </ul>	<p>Jeudi 8 mai</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rallye touristique en faveur du téléthon</li> <li>▶ Fête de la Musique sur le Bô</li> <li>▶ 17ème édition du Festi'Val de l'Oust</li> </ul>	<p>Dimanche 8 juin</p> <p>Samedi 21 juin</p> <p>Vend. 27 et sam. 28 juin</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bar éphémère concert sur le Bô, organisé par l'Avenir</li> </ul>	<p>Vend. 29 et sam. 30 août</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Karaoké Téléthon</li> <li>▶ Fest deizh Téléthon</li> <li>▶ Repas du CCAS</li> <li>▶ Randonnée des Vallons de l'Oust</li> </ul>	<p>Vendredi 3 octobre</p> <p>Samedi 4 octobre</p> <p>Dimanche 12 octobre</p> <p>Dimanche 19 octobre</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Soirée Beaujolais</li> </ul>	<p>Samedi 22 novembre</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Téléthon</li> </ul>	<p>Samedi 6 décembre</p>



Chorale Eglise 5 mai 2024



Pardon Saint Julien Le Bois du Gue



Pardon Saint Julien Le Bois du Gue







La Touche Piro



Le Bois du Gué